

Ce partenariat permet " d'enrichir les réflexions locales par des échanges entre les élus, les étudiants, les acteurs de l'aménagement, la découverte de nouvelles initiatives, la capitalisation et le transfert des savoir-faire sur l'urbanisme durable "

Simon PAILLET

PROJETS D'EXTENSIONS ET RECOMPOSITIONS URBAINES - 2007

PROJETS D'EXTENSIONS ET RECOMPOSITIONS URBAINES - 2007



Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

REGARDS PORTÉS SUR LE MASSIF DES BAUGES



St Jorioz
Lescheraines

Chronique d'un atelier

Comprendre la fragilité d'un territoire, agir avec sensibilité et pertinence.



Master Villes, Territoires & Sociétés

Atelier Aménagement du Territoire

2007

PARTENAIRES:



Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2 rue Bastien Lepage
B.P. 435 - 54001 NANCY Cedex
Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30
E-mail : ean@nancy.archi.fr
Site internet : <http://www.nancy.archi.fr>



Maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Avenue Denis Therme
73630 LE CHATELARD
Tél. : 04 79 54 86 40 - Fax : 04 79 54 88 97
E-mail : info@pnr-massif-bauges.fr
Site internet : <http://www.parcdesbauges.com>

Commune de LESCHERAINES (73) Commune de SAINT-JORIOZ (73)

REALISATION PLAQUETTE:








Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY
Master "Villes, Territoires et Sociétés"
Atelier de projet 2006-2007 "aménagement et développement des territoires"
Professeur responsable : Marc VERDIER
En lien avec le séminaire animé par Vincent BRADEL.

Réalisation du document : Laurye PEXOTO et Marilène TAILLE
Sébastien LUDWIG et Olivier VIGNERON

Novembre 2007

NOTE AU LECTEUR

Le présent document a été réalisé en vue de restituer le travail fourni lors d'un atelier de projet en école d'architecture. La présentation de ce travail a nécessité un tri et un choix dans les documents produits, mais ceux-ci n'ont pas été remaniés.

	PROLOGUE :	06
	Avant propos et témoignages Présentation de l'atelier Présentation du territoire	
	"Page Off"	
	SUR LE TERRAIN :	22
	Parcourir un territoire, rencontrer ses acteurs et définir des sites de projet	
	Objectifs de la semaine et programme Rencontres avec différents acteurs du territoire Journées de découverte de St Jorioz et Lescheraines Des communes exemplaires	
	"Page Off"	
	ANALYSES ET PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS :	44
	Comprendre un territoire et établir un diagnostic et proposer des aménagements	
	Thème de l'eau Analyse de Lescheraines Confrontation des projets de Lescheraines Analyse de St Jorioz Confrontation des projets de St Jorioz	
	"Page Off"	
	RETOUR SUR EXPERIENCE	100
	Une mise en situation professionnelle et une aventure humaine	
	Projets de Fin d'Etude (Etudiants Bauges 2006) Conclusion Bibliographie	

SOMMAIRE

Avant propos et témoignages

1 Le directeur de L'ENSAN

Le partenariat engagé en 2006 entre le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy a rendu possible des travaux et des échanges qui ont été ressentis comme très fructueux pour les deux parties.

Les étudiants engagés dans cet atelier en ont tiré un bénéfice évident grâce à l'accueil, à la générosité des acteurs locaux : élus, agents du parc.

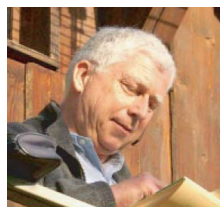
Ils ont acquis une connaissance fine des problèmes d'urbanisation dans des espaces naturels remarquables, touchés par une pression urbaine forte.

Ils ont pu faire le lien, sur le terrain, entre les besoins de logements, les attentes des collectivités locales, les ambitions qualitatives d'un Parc Naturel Régional, les enjeux nationaux liés à notre espace montagnard.

Au-delà de l'apprentissage de l'architecture, ils ont aussi pratiqué un apprentissage de la citoyenneté.

Quelques communes du parc ont de leur côté bénéficié de propositions et de scénarios des étudiants pour des extensions de leur urbanisation. Il y a dans leurs travaux, une mine de relevés, d'esquisses, de plans qui peut alimenter la réflexion locale et les arbitrages politiques.

Grâce à cette rencontre entre le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'Ecole, nos étudiants seront de meilleurs professionnels, et nous espérons que les élus en charge de ce superbe territoire des Bauges seront un peu plus éclairés dans leurs choix.



L'atelier "ouvre la voie à une organisation appropriée de notre cursus pédagogique, avec un schéma qui fasse toute leur place aux allers-retours vers le terrain."

Denis GRANDJEAN

Ce partenariat nous a paru tellement concluant qu'il marque fortement la conception de notre Master spécialisé "architecture et urbanisme". Il ouvre la voie à une organisation appropriée de notre cursus pédagogique, avec un schéma qui fasse toute leur place aux allers-retours vers le terrain.

Il maintient aussi notre ambition au meilleur niveau possible, celui de l'adossement d'un enseignement professionnalisant de type master à la réalité concrète de nos territoires d'aujourd'hui et des sociétés qui y vivent.

Denis GRANDJEAN
Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Avant propos et témoignages

2 Le président du PNRMB

Développement durable, urbanisme durable, agriculture durable, de nouveaux défis pour notre territoire !

En reconduisant deux séminaires en 2007 avec les étudiants de l'ENSAN, je souhaitais que le Parc renforce son partenariat avec l'université et plus particulièrement avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, permettant, à la fois, à de futurs architectes une mise en situation professionnelle, mais aussi aux enseignants et aux différents intervenants professionnels de l'urbanisme, de contribuer aux réflexions et travaux déjà engagés par le Parc dans le domaine de l'urbanisme.

Aujourd'hui « économie de l'espace, habitat intermédiaire, approche environnementale, biodiversité », sont autant d'enjeux qui contribuent à l'équilibre fragile de notre territoire, indispensable pour garantir l'avenir des générations futures. Le Parc naturel régional du Massif des Bauges qui regroupera pour sa deuxième Charte 65 communes souhaite à travers cette coopération amplifier la mission urbanisme du Parc, et s'inscrire en tant que partenaire privilégié des communes dans leur actions futures d'aménagement et de développement.

En effet, l'attrait des ménages pour la maison individuelle, confrontée à la présence des montagnes, à la rareté et à la cherté de l'espace disponible dans les « villes et agglomérations portes » et à l'attractivité de notre massif induit une dispersion de l'habitat vers des zones de plus en plus lointaines.

Aujourd'hui la poussée des « agglomérations portes », la modification des modes de vie, la multiplication des déplacements quotidiens nous poussent à réfléchir sur les mutations du paysage qu'engendrent nos comportements. « Vivre à la campagne mais à une distance raisonnable de la ville » est sans doute un des grands atouts du Massif des Bauges.



"Il est important de proposer un habitat « individuel urbain » (maison de ville, habitat intermédiaire, lotissements denses...), alternatif au tout individuel."

André GUERRAZ

La situation est-elle pour autant désespérée ? Non je ne le crois pas. Certes nous avons vécu une consommation forte de l'espace au détriment quelques fois de l'agriculture, les déplacements pendulaires se sont accrus considérablement. En cinquante ans la consommation d'espace a été 2 fois supérieure à l'accroissement de la population sur certain secteur du territoire. Mais, ce rythme est-il compatible avec le maintien d'une agriculture labellisée et la préservation d'un cadre de vie exceptionnel ?

Aussi afin de limiter cette extension, il est nécessaire de réfléchir à des alternatives à la maison unifamiliale isolée et de concevoir des formes urbaines présentant une certaine densité, qui contribuent à structurer une trame urbaine, tout en respectant les paramètres qui fondent le succès de la maison (individualisation, intimité, espaces extérieurs, surface...). Pour accueillir ces nouveaux habitants dans nos bourgs centres, nos villages et dans un souci d'aménagement équilibré du territoire, il est important de proposer un habitat « individuel urbain » (maison de ville, habitat intermédiaire, lotissements denses...), alternatif au tout individuel.

Ces deux séminaires réalisés dans le Parc naturel régional ont permis de réunir élus, universitaires, professionnels et étudiants sur une même préoccupation : « construire un territoire d'excellence sur la base d'un développement durable ». Notre ambition est de conforter et d'étendre à tout le territoire les actions pilotes déjà engagées en matière d'urbanisme durable et d'ouvrir de nouveaux chantiers structurants. Plutôt que d'étendre l'urbanisation en nappes de lotissement nous souhaitons de véritable projet urbain, intégrant dans leur conception les exigences de développement durable, tels que la densité, l'équilibre entre surfaces bâties et non-bâties, la gestion sur site des eaux pluviales, la valorisation des patrimoines architectural et paysager.

Aujourd'hui plusieurs communes travaillent avec le Parc sur de nouveaux projets d'aménagement et de développement. Les échanges et les débats engagés avec les étudiants ont conforté notre idée d'innover de rechercher de nouvelles pistes, de générer une ouverture d'esprit, des débats, un changement d'attitude, et ainsi tester des démarches ou des nouvelles politiques.

N'est-ce pas là l'essence même d'un Parc naturel régional ?

André GUERRAZ
Président du Parc Naturel Régional de Massif des Bauges

Présentation de l'atelier

1 *Le chef de troupes*

La réforme de l'organisation des études est en route...

En même temps que nous « sortons » notre première promotion d'architectes diplômés d'Etat dans le domaine de « la ville et des territoires » à NANCY, nous engageons une deuxième promotion sur les rails du montage pédagogique que nous avons défini.

L'année 2006-07 voit donc une nouvelle équipe d'étudiants, engagée dans le champ de l'urbanisme, adhérer au partenariat ENSA de NANCY/Parc Naturel Régional du Massif des BAUGES. Les habitudes sont prises... Nous sommes attendus, avec bienveillance (et nous avons l'impertinence de croire, avec impatience) par nos interlocuteurs sur place (les élus du Parc, l'équipe technique, les paysages...), nous perdons moins de temps à organiser l'intendance, nous savons à quel point ce territoire magnifique et soumis à une pression urbaine peu commune est riche de questionnements et d'expériences.

Le risque pour nous était évidemment de tomber ici dans une sorte de répétition pédagogique et humaine, et j'avoue qu'il s'agissait alors d'une interrogation quant au renouvellement de ce partenariat : même territoire, mêmes interlocuteurs, mêmes problématiques. Mais c'était évidemment sans compter d'abord sur l'énergie renouvelée de l'équipe d'étudiants (une quinzaine cette année) et sur l'intérêt que le territoire des BAUGES porte à cette collaboration. L'architecte du parc et les élus engagés dans la démarche ont su se mobiliser et mobiliser les acteurs locaux... certains fidèles et enthousiastes, comme l'an dernier, d'autres nouvellement sollicités.

L'équipe d'enseignants s'est finalement retrouvée confortée dans l'idée de fonctionner par périodes de plusieurs années sur un même territoire. Il y a une valorisation des contacts engagés, des confiances établies, des potentiels pédagogiques définis et les étudiants bénéficient de cette capitalisation.

Les deux communes d'exercice de projet de cette année sont très différentes l'une de l'autre. Nous souhaitons mettre les étudiants en situation directe de confrontation des problématiques, d'appréhension des différences de situation, de sensibilité, et en même temps de compréhension des cultures communes, des solidarités ou de valeurs sur un même territoire. Les méthodes d'analyse, de diagnostic, de projet, sollicitées sont dès lors expérimentées à différentes échelles, pour différents types de questionnements et peuvent ainsi être sans doute mieux assimilées et appliquées

Nous avons eu la chance, cette année encore, de bénéficier de l'accueil de deux communes, l'une au cœur du Massif (Lescheraines), l'autre au bord du Lac d'Annecy (St Jorioz) avec un réel investissement des élus (maires, adjoints, conseiller général...) dans la démarche engagée. Les situations de projet proposées ou dégagées des analyses des étudiants étaient à la fois extrêmement stimulantes (ce genre de communes où l'on a envie de s'installer définitivement demain !) et exemplaires en matière de pédagogie de projet.

Les résultats de l'atelier que nous présentons pour partie dans cette publication doivent être mesurés à partir de l'ambition globale définie en préalable. Il s'agit bien de considérer la globalité du travail et de la démarche, depuis les rencontres et échanges avec les élus et leurs partenaires, les visites, les relations précisées qui peuvent exister entre les questions de paysage, d'urbanisme et d'architecture, les enjeux de développement confrontés aux nécessités de protection, les situations partenariales complexes... et bien entendu la capacité à projeter. Les dessins présentés en fin de publication sont simplement une illustration de l'exercice spécifique à l'enseignement dans une école d'architecture (le projet) mais ne sont que révélateurs de la partie émergée de l'iceberg de ce que nous souhaitons apporter à nos étudiants dans ce champ. C'est pourquoi, cette plaquette de synthèse insiste dans un premier temps sur les approches humaines et partenariales qui sont une des grandes spécificités – et nous pensons plus-value – de cet atelier avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.



"Cette plaquette de synthèse insiste dans un premier temps sur les approches humaines et partenariales qui sont une des grandes spécificités – et nous pensons plus-value – de cet atelier..."

Marc VERDIER

Marc VERDIER
Assistant-chef "Ville et Territoire" - ENSAN

Présentation de l'atelier

2 L'architecte-urbaniste de PNRMB

Organiser un séminaire de projet sur le thème « concilier développement urbain et identité rurale » avec des étudiants de l'École d'Architecture de Nancy nous a permis de créer un temps fort de rencontres, d'échanges et de discussion. Ces deux semaines avaient pour objectif d'apporter un début de réponse aux attentes des étudiants en proposant :

- une information sur des approches, des problématiques et des références d'actualité en matière d'urbanisme et de gestion de l'espace;
- une communication sur des démarches et réflexions en cours sur le territoire du Parc ;
- un échange d'expériences et des débats avec les élus du territoire, les professionnels de l'urbanisme ;
- une mise en situation de projet dans deux communes du PNR.

Pourquoi un tel projet de coopération avec l'enseignement supérieur ?

Les objectifs poursuivis par le Parc dans le cadre de ce partenariat nous permettent de :

- donner un coup d'accélérateur aux initiatives engagées dans les communes en faveur du développement durable ;
- ouvrir des possibilités pour la réalisation de projets pilotes, dans le domaine de l'habitat durable ;
- favoriser la capitalisation des expériences menées localement par les étudiants et le transfert de savoir-faire dans tout le territoire ;
- impulser de nouvelles expérimentations en s'appuyant sur la mobilisation des élus et des acteurs locaux.



"L'urbanisme durable reste en grande partie à inventer, en tout cas à promouvoir."

Simon PAILLET

Le rôle du Parc c'est aussi de proposer une nouvelle manière de faire l'urbanisme. A côté du développement économique et de l'agriculture que nous poussons à être durable, l'urbanisme durable reste en grande partie à inventer, en tout cas à promouvoir. La culture de projet doit être un des leviers de la mise en place d'une politique d'urbanisme durable pour nos territoires ruraux. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas faire l'économie de cet effort de réflexion. Il serait hasardeux de se contenter d'une culture des projets, d'accueillir ceux-ci ponctuellement sans vision stratégique et globale. Créer fortement le lien entre projet et urbanisme, c'est faire le choix de se projeter, de concevoir l'évolution de son territoire.

L'urbanisme, s'il est conçu comme un ensemble de pratiques et de savoir-faire lié à l'aménagement et à la construction ne saurait être appliqué à nos territoires ruraux et périurbains de la même manière qu'aux grandes agglomérations urbaines. Il s'agit dès lors de définir et d'affirmer les spécificités de nos territoires sans toutefois ignorer ces interdépendances croissantes avec ces bassins d'emplois que constituent nos agglomérations.

Ce partenariat Parc-Universités nous souhaitons le poursuivre dans les années à venir ; il permet à chacun d'entre nous :

- d'enrichir les réflexions locales par des échanges entre les élus, les étudiants, les acteurs de l'aménagement, la découverte de nouvelles initiatives, la capitalisation et le transfert des savoir-faire sur l'urbanisme durable ;
- d'impulser l'innovation et l'expérimentation dans les nouvelles formes urbaines et architecturales dans le but d'accélérer les actions Parc mais aussi les initiatives communales ou intercommunales. L'expérimentation doit se mener sur le terrain avec des professionnels, mais il est indispensable qu'elle s'ouvre au monde universitaire. Ces deux séminaires sont à la fois une source d'information et de formation mais surtout une opportunité unique pour des étudiants en fin d'études d'échanger et de travailler avec les acteurs d'un territoire. C'est permettre une mise en situation nécessairement formatrice.

Simon PAILLET
Architecte urbaniste du Parc Naturel Régional de Massif des Bauges

Présentation de l'atelier

3 L'équipe de l'atelier

Après trois années d'études pour valider notre Licence en Architecture, les étudiants de l'ENSA de Nancy sont amenés à déterminer les « parcours » qu'ils souhaitent privilégier dans le cycle Master. Au nombre de 15, nous avons choisi de nous investir dans le domaine « Ville, Territoire et Société » dont le premier projet est lié aux problématiques de « l'Aménagement et du Développement des Territoires ». Le projet a rassemblé sous l'œil bienveillant de Marc Verdier sept étudiantes et six étudiants.

Nous nous connaissons depuis plus de trois ans pour la majorité ; nous avons partagé auparavant ensemble divers moments qui nous rassemblaient tels que des voyages et des travaux, et cet atelier a plus que renforcé nos liens.

A notre groupe se sont joints deux étudiants étrangers, Marta et José, qui étudient dans notre école pour une année ou plus dans le cadre d'échanges entre universités. Nous sommes heureux de les accueillir en tentant au mieux de les intégrer. Marta est italienne et partage cette expérience avec nous pour cette année uniquement, elle a également trois années d'études derrière elle et a déjà eu l'occasion de développer plusieurs projets dans le domaine de l'urbanisme. Tandis que José, originaire du Venezuela, est déjà architecte dans son pays, il est venu en France pour obtenir une équivalence. Ils ont manifestement apporté un souffle nouveau au sein du groupe ; de plus, il est enrichissant pour nous de travailler au contact d'individus à la sensibilité et à la culture différente.

Des motivations diverses nous animaient : certains ont entamé leurs études d'architecture dans l'optique d'exercer dans l'urbanisme ; d'autres se sont dirigés dans cette voie après deux ans d'un enseignement intitulé « Ville, Territoire et Société » au cours de laquelle ils ont pu entrevoir la richesse et la diversité de cette discipline.

L'optique de pouvoir continuer notre formation en dehors du cadre de l'école, en contact direct avec un territoire, d'être directement encadré par ses acteurs tels que Simon Paillet, architecte urbaniste au PNRMB et Valérie Charollais, consultante en communication appliquée à l'aménagement du territoire, était très intéressant pour nous. Les échos plus que positifs qui nous sont parvenus de la promotion précédente nous ont conforté dans notre choix.

Nous étions animés par une profonde envie d'atteindre nos objectifs personnels et par le désir de fournir un travail profitable au Parc Régional Naturel du Massif des Bauges et aux communes qui nous accueillent.

Durant la première phase, nous nous sommes ainsi imprégnés d'un contexte autre que celui que nous pratiquions jusqu'alors. Nous avons eu l'occasion d'appréhender le territoire et le rôle des professionnels tels que les élus et des membres du parc. La deuxième phase de l'atelier nous était plus personnelle à travers un travail davantage porté sur le projet. Nous avons pu ainsi exercer de manière concrète notre esprit d'analyse de manière collective. Les deux semaines de terrains ainsi que les journées d'atelier à l'école étaient propices à un travail collectif stimulé par les multiples tempéraments. Chaque étape trouvait son point d'orgue lors de nos présentations à nos interlocuteurs au parc ou à l'école, exercice qui relevait à chaque fois pour nous du challenge.

Nous attendions beaucoup de cette expérience, aussi bien au niveau de l'apprentissage qu'au niveau relationnel et humain. Elle fut formatrice en bien des points. Travailler pour un site bien particulier sujet à des enjeux actuels et variés fut très enrichissant. De plus, le fait d'être en contact direct avec des élus et des professionnels était pour nous profondément stimulant dans le sens où nous entrions dans une nouvelle dimension qui se rapproche de la réalité de notre futur métier d'architecte urbaniste.



Marie
BOLZINGER

Cédric
ANOT

Laurye
PEXOTO

Olivier
VIGNERON

Lauréline
MASSON

Camille
MISLER

Delphine
VIDON

José
HERNANDEZ



Sébastien
LUDWIG

Marilène
TAILLE

Marta
ROSSIT

Jean
THIRIET

Charles
VILAIN

Julie
ZIEGLER

François
HABLAINVILLE

Les Etudiants

Présentation de l'atelier

4 Deuxième année de collaboration

Dans le cadre du master "Villes, Territoires et Sociétés" du second cycle d'enseignement de l'ENSA de Nancy, un partenariat s'est noué avec le PNR du Massif des Bauges. Ce partenariat 2006-2007 fait suite à une première année de collaboration et devrait poursuivre par une troisième expérience.

Chaque atelier fait l'objet d'une publication, celle-ci étant la seconde, et l'ensemble devrait aboutir à l'organisation de rencontres professionnelles sur le territoire du Massif des Bauges en 2008, prétexte à échange d'expériences, de savoirs et à débats sur ce thème complexe de l'urbanisation en territoires sensibles.



Extraits du journal



L'année passée, l'atelier a travaillé sur les communes de Ecole et Cruet. Cette année les communes proposées s'inscrivent dans un territoire de réflexion large. **Lescheraines**, en plein coeur du massif et **Saint Jorioz** en pleine "métropole" lac.

L'atelier, tout comme l'année précédente, s'organise à partir d'une forte présence sur le terrain et d'un travail d'équipe où l'échange, la confrontation des idées, la diversité des parcours et des personnalités sont considérées comme moteur de créativité et de dynamique pédagogique.

Cette seconde année, connaît une nouveauté: le journal "Regards croisés" voit le jour. Envoyé aux collaborateurs de l'atelier (partenaires du PNRMB, élus locaux, professeurs de l'école), il a pour but de rendre compte de l'organisation de l'atelier. Tout d'abord le travail sur les deux communes concernées, à travers des croquis, des photographies mais également d'études de références, tel le SCOT de Montpellier, et enfin de la vie même de l'atelier, grâce au numéro hors série retraçant les deux semaines de terrain.



Présentation de l'atelier

5 Le calendrier de l'atelier de février à octobre 2007

		Vacances
Semaine 8 Mardi 20 février	9h00 18H00	Information et modalités d'organisation Semaine de terrain 1 dans les Bauges - Présentation travaux 2005-2006 et diplôme Natacha Buffa
		Semaine bloquée Terrain 1 - BAUGES (cf programme détaillé)
Semaine 10 mardi 6 mars	9h00 18H00	Atelier EAN - Restitution "brute" -diagnostic communes et enjeux de projets organisation équipe - répartition missions - approche générale berges du lac (loi littoral) et cœur des Bauges
Semaine 11 mardi 13 mars	9h00 18H00	Atelier EAN - Avancement réalisation document diagnostic et enjeux (recadré rives du lac/Doussard et Cœur des Bauges /Lescheraines)
Semaine 12 mardi 20 mars	9h00 18H00	Atelier EAN - Présentation par les étudiants de réalisations de références (recherche préalable, fiches d'analyse) - débat et lien avec les sites d'étude
		SEMAINE INTERNATIONALE
		Vacances
Semaine 16 mardi 17 avril	9h00 18H00	Atelier - finalisation phase 1 - approche générale lac et cœur du massif - enjeux de paysage et espace public - préparation présentation PNR
		Semaine bloquée Terrain 2 - BAUGES (cf programme détaillé)
Semaine 18 mer. 2 mai	9h00 18H00	ATELIER EAN - Sites de projets -premiers éléments d'enjeux et orientations
Semaine 19 mer. 9 mai	9h00 18H00	ATELIER EAN - Elaboration de schémas d'enjeux et d'orientations pour chaque commune - préparation phase projet
		Voyage (A.M. Crozetière - Andalousie ou J.P. Marchand - Provence)
Semaine 21 mardi 22 mai	9h00 18H00	ATELIER EAN - projet
Semaine 22 mardi 29 mai	9h00 18H00	ATELIER EAN - projet
Semaine 23 mardi 5 juin	9h00 18H00	ATELIER EAN - avancement projets - présentation intermédiaire (V. Bradel et A. Vaxelaire)
Semaine 24 mardi 12 juin	9h00 18H00	ATELIER EAN - projet
Semaine 25 mardi 19 juin	9h00 18H00	ATELIER EAN - projet -
Semaine 26 mardi 26 juin	13h00 18H00	ATELIER EAN - JURY (en présence enseignants école + partenaires extérieurs (PNRMB) et invités
oct-07		Présentation à organiser dans les communes avec le PNR du Massif des Bauges + étudiants disponibles

Une étude en deux temps

L'atelier a été organisé, comme l'an passé, en deux grandes parties rythmées par deux semaines de déplacement sur le terrain et par des objectifs de restitution du travail que les étudiants ont réalisé.

La première partie, de février à avril, débuta par la découverte du massif des Bauges et des deux communes de projet, Lescheraines et Saint-Jorioz. Cette première phase du travail avait pour objectif une restitution des analyses des étudiants sous la forme d'une projection et d'une présentation orale. Celles-ci furent présentées à la maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges en présence des acteurs du territoire, président du parc, maires des communes concernées. Cette approche du massif permis aux étudiants d'acquérir une meilleure connaissance des communes sur lesquelles ils allaient travailler plus particulièrement durant la seconde phase.



Découverte de Saint Jorioz en compagnie de Monsieur le maire



Parcours long des étangs de Lescheraines

Cette seconde partie débuta à la suite de la présentation, durant la deuxième semaine sur le terrain. De mai à fin juin, les étudiants ont travaillé concrètement sur des projets de développement dans chacune des deux communes. Ce travail donna lieu à une seconde présentation au sein de l'Ecole Nationale d'Architecture de Nancy, en présence des professeurs encadrant et des élus savoyards.

La dernière étape de cet atelier se concrétise par une toute dernière présentation en octobre, pour un compte rendu des projets sur Lescheraines et Saint Jorioz, cette fois-ci devant les élus de chaque commune.



Première présentation au siège du PNRMB

Présentation du territoire

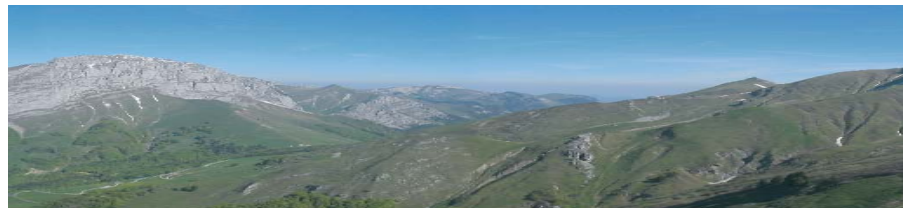
6 Le massif des Bauges

Pour s'intéresser à un territoire, il faut en premier lieu être éveillé à celui-ci, s'en faire une idée, le situer, le placer rapidement dans un contexte, le mettre en relation avec d'autres. Cette première approche consiste en une culture préalable du projet, une découverte, qui dans notre cas a été alimentée par un passionné du territoire: notre enseignant directeur de projet, Marc Verdier. Au travers de photos, croquis, cartes, textes, nous nous forgeons une perception première du territoire de projet.

Cette culture préalable du projet doit nous apporter un bagage nécessaire à la rencontre de personnes pouvant éclairer notre démarche, lui apporter une complexité enthousiasmante. Ces personnes, ce sont les acteurs du territoire à différentes échelles, ce qui le connaissent, ceux qui le vivent, ceux qui le font, ceux qui proposent de le partager.

Leurs témoignages est essentiel et la confrontation des différents discours est source de réflexions et de remises en questions pour nous, étudiants. L'écoute des vécus, compétences, attentes de chacun, sont la clé d'une collaboration enrichissante et efficace pour tous.

Concernant l'approche du massif des Bauges, les recherches et analyses furent réalisés l'an passé. Nous nous sommes donc basés sur leurs travaux.



Le massif

Une situation stimulante où tout est amplifié:

Les divers problèmes et enjeux contemporains urbains et ruraux sont ici tous rassemblés dans un état amplifié. Le site présente de plus une plus-value paysagère soumise aux enjeux du PNR où il s'agit de concilier environnement et développement.



Une situation privilégiée dans l'Arc Alpin:

De part sa position géographique dans l'Europe, les Bauges se situent sur un axe majeur d'échange entre l'Europe du nord et du sud. Encadrée par 4 villes portes (Annecy, Aix, Chambéry et Albertville) et 2 axes d'autoroute à l'échelle européenne, situé à proximité du tunnel du Fréjus, passage vers l'Italie et à 30 minutes de Genève, le territoire est ainsi **largement connecté avec le reste de l'Europe**.

Grâce à leurs **qualités paysagères et culturelles**, le lac d'Annecy et les Bauges sont de plus attractifs pour tous les touristes européens. Les enjeux portent ainsi sur une échelle plus vaste que celle locale. Cette situation présente certes des avantages mais elle engendre également des **difficultés de gestion des flux** au niveau de l'unique axe routier autour du lac la route départementale 1508.



Annecy

Présentation du territoire

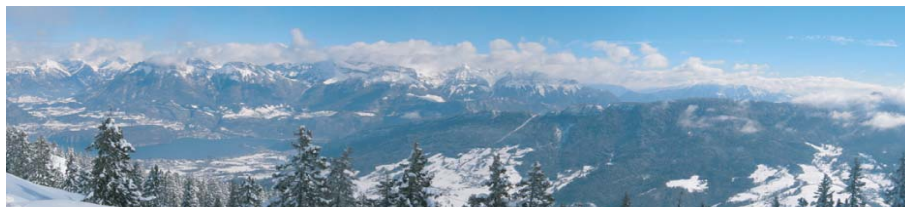
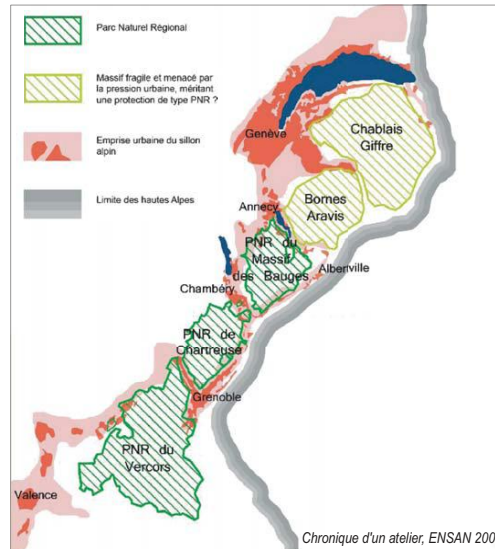
6 Le massif des Bauges

Un territoire soumis à l'essor extraordinaire du sillon alpin

La localisation du PNR des Bauges dans le sillon alpin fait qu'il profite directement de son essor que l'on peut qualifier de spectaculaire. Cette région bénéficie d'une progression démographique supérieure à celle des autres régions françaises. Ce phénomène est certainement dû à l'**attractivité des paysages et des villes** ainsi qu'à un contexte économique favorable depuis trente ans.

La hausse de population a ainsi suivi la croissance des emplois en passant de 1 278 800 habitants à 1 619 900 en 26 ans soit une **augmentation de 13 000 habitants par an**. La hausse de population a suivi la croissance des emplois en passant de 1 278 800 habitants à 1 619 900 en 26 ans soit une **augmentation de 13 000 habitants par an**.

Un tel afflux de population induit la consommation d'espaces tels des terres agricoles avec l'augmentation des zones périurbaines, de l'emprise des infrastructures et la densification des flux. C'est ainsi que sur l'ensemble du sillon alpin, l'on recense plus de **650 000 déplacements journaliers**. Le PNR a notamment été créé pour permettre une meilleure intégration de ce nouvel afflux de population de travailleurs des grandes villes périphériques au massif.



Le massif

Les déplacements, un nouvel enjeu

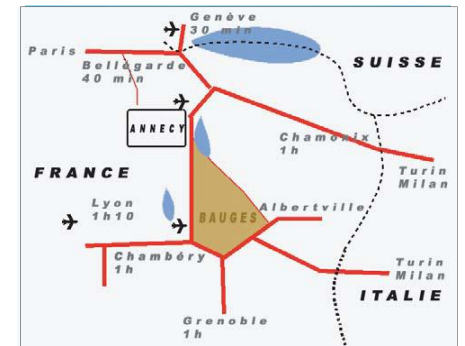
La région connaît une **forte croissance démographique**, ce qui crée irrémédiablement des problèmes de transport, notamment quant à la place de l'automobile. A l'échelle locale, la question des déplacements, et notamment sur cette route du tour du lac, induit de nombreux problèmes. Du fait de la place importante que prend l'automobile.

Il s'agit alors de repenser les modes de déplacement et notamment la trame des transports en commun avec la possibilité de mise en place de TCSP et éventuellement d'un système de navette sur le lac ; l'étude d'un tunnel reliant Sévrier à Annecy est également à l'étude, bien qu'il conforte la prédominance des déplacements individuels automobiles.

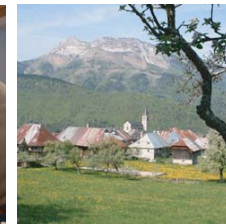


Un territoire soumis à des pressions démographiques et économiques

Des pressions urbaines très fortes s'y font ressentir avec notamment une **forte spéculation immobilière**, Annecy est ainsi la troisième ville la plus chère de France en matière d'immobilier poussant ainsi les gens à s'éloigner de leur lieu de travail pour s'installer dans des communes de tour de lac ou du cœur des Bauges. Des communes jusqu'ici rurales sont soumises, de part leur proximité avec Annecy, à des pressions foncières leur attribuant une **identité périurbaine**.



Le Lac d'Annecy



Parcourir un territoire, rencontrer ses acteurs et définir des sites de projets



SUR LE TERRAIN

& Du 26.02.07 au 03.03.07
Du 23.04.07 au 28.04.07

Deux semaines de terrain

1 Programme de la semaine du 26 février au 3 mars 2007

TERRAIN 1	LUNDI 26 FEVRIER	MARDI 27 FEVRIER	MERCREDI 28 FEVRIER	JEUDI 1er MARS	VENDREDI 2 MARS	SAMEDI 3 MARS
8H30/10H30	Nancy/Le Châtelard	CAUE 74 - ANNECY rôles et missions accompagnement projets de communes	RV maire de ST JORIOZ G. PAQUETET d'vlp commune préservat. paysages du lac	RV maire de Lescheraines (Anne GAGNEUR et adj + CG Albert DARVEY)	Commune de HERY/ALBY - accueil par le maire - expérience de dvlpt zone AU - rôle de l'EPF de Hte	Randonnée raquettes crête + alpage du marlet
10H30/12H30		Visite commune de PRINGY (74) - dévlop urbain	Ch. DENIS - Présid CC Laudan et H. TARDIF SCOT lac d'Anney - échelle territoriale	B TOUR - arch - étude coeur des Bauges - Visite commune et relevé site de projet	Etude d'urbanisation de la zone AU	Retour - visite de la maison des enfants d'IZIEU
14H00/16H00	Accueil PNRMB , présentation Charte, politique urba et paysage	Tour du lac - Villages espaces publics et patrimoine - urbanisation berges	Découverte des berges et des paysages du lac depuis l'eau (bateau du SILA)	Terrain - suivant org étudiants	Relevés et terrain complémentaire suivant besoin des étudiants	Retour NANCY
16H00/18H00	JF LOPEZ et A STUCKER enjeux d'agricult, et d'environn - les modes d'urbanisation des Bauges	ASTER (esp naturels) sortie gîte - étud. ENSP les paysages du lac (UNESCO)	relevés site de projet St Jorioz	V. CHAROLLAIS Eléments de technique de communication appliquée à l'amgt du terr et à l'urba	Montée au refuge du Creux de Lachat	
Soirée	Installation gîte La Biolette	gîte La Biolette	Gîte-invité maires Cruet et Ecole	Gîte La Biolette	Soirée + nuit refuge	

La semaine de terrain n°1 se donne plusieurs objectifs:

- **Rencontrer des acteurs du territoire** (élus, techniciens, CAUE, EPF de Haute Savoie...) à la fois pour recueillir le plus d'informations et de points de vue possible sur les sites pressentis de projet et pour finalement matérialiser des enseignements qui ont évoqué les modes de gestion et de décision sur les territoires;

- **Reconnaître les terrains d'étude** en les parcourant, en effectuant des relevés, en écoutant les élus, en expérimentant des itinéraires, en réagissant ensemble à la "promenade";

- **Echanger et synthétiser au fil des jours les premières impressions**, les regards, les valeurs perçues;

- **Faire émerger les problématiques de projet.** Une des données de cet atelier est de ne pas figer dès l'origine la matière à projet, mais plutôt de permettre, à partir d'écoute et de parcours, de compréhension des attentes et des pressions, la matérialisation des enjeux.



2 Programmes de la semaine du 23 au 28 avril 2007

TERRAIN 2	LUNDI 23 AVRIL	MARDI 24 AVRIL	MERCREDI 25 AVRIL	JEUDI 26 AVRIL	VENDREDI 27 AVRIL	SAMEDI 28 AVRIL
8H30/10H30	Départ NANCY 7H00	SAINT JORIOZ berges du lac- terrain	LESCHERAINES Cœur des Bauges	Commune des ADRETS (38) - rencontre avec le maire	Commune de CURIENNE rencontre avec le maire Un PLU engagé dans une petite commune	Randonnée (suivant météo)
10H30/12H30	TREFFORT (Ain) Visite espaces publics - Nicole SINGIER (CAUE) + maire	SAINT JORIOZ berges du lac- terrain	Atelier de Projet	Une commune d'Isère qui maîtrise son dvlpt + bât publics de qualité (archi contemporaine)	Visite de la station à macrophyte	
14H00/16H00	JARISY -gîte	Atelier de projet	CAUE 73 - Bruno LUGAZ Discussion "au sujet" des projets sur Lescheraines	Visite opérations en Savoie (CAUE)	Pique nique au lac de la Thuille... et réunion à la commune de LA THUILE (étude zone AU)	Retour NANCY
16H00/18H00	Valérie CHAROLLAIS Préparation intervention Commission amgt du territoire du 25	Mairie de St Jorioz rencontre avec le maire "au sujet" des projets	PNRMB - Signature convention ENSA Nancy PNRMB + commission amgt du territoire		Retour à JARISY gîte Le Ciméteret	
Soirée	Gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Soirée "four à pain"	

La semaine de terrain n°2 se donne d'autres objectifs:

- **Rendre compte de notre premier travail à nos collaborateurs locaux** (élus, membre du parc, du CAUE...). Sous la forme d'une présentation orale, elle regroupe un travail d'analyse sur l'ensemble du territoire et plus précisément sur les deux communes de Lescheraines et Saint Jorioz;

- **Parcourir à nouveau les deux communes.** Suite à la première phase d'analyse, nous portons un regard différent sur chacune des communes. Ce fut l'occasion de trouver des réponses à des questions émergentes du travail d'analyse;

- **Découvrir et apprendre de communes de référence,** en matière d'aménagement, d'habitat, de préoccupations environnementales, de gestion des déplacements..

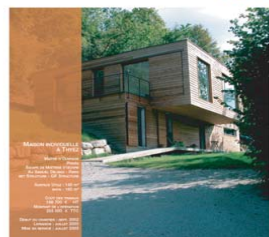


Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Fonctionnement et enjeux - CAUE 74

Présentation

Jusqu'à la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, tout le monde pouvait construire sans aucune restriction. Dés lors, la consultation d'un architecte est devenue obligatoire pour toute construction supérieure à 170 m² ; elle décrit les paysages de l'architecture. Le CAUE avait à la base un rôle de "police de l'architecture" en définissant qui peut construire et comment.



Exemple de publication du CAUE 74
Disponible sur le site: www.cauue74.fr

Aujourd'hui, les CAUE n'ont lieu que de conseil en architecture, urbanisme et environnement dans le respect du patrimoine et du paysage. Les conseils généraux mettent en place les CAUE qui sont financés par des taxes prélevées notamment sur les permis de construire et fonctionnent sous forme associative.

Les CAUE sont des organismes qui ont été associés à la démarche de l'atelier. Il nous semblait que leur rôle d'assistance, de sensibilisation, d'aide à la décision auprès des communes pouvaient nous éclairer sur notre intervention dans les projets sur Lescheraines et St Jorioz. La clarification du rôle tenu par les CAUE sur les territoires - et le métier spécifique que les architectes qui y exercent, développent - constituait un éclairage nouveau sur le jeu des acteurs dans le territoire d'un lotissement.

Des missions adaptées :

- > Conseil gratuit aux particuliers
- > Conseil aux collectivités (maires, DDE, ...)
- > Sensibilisation auprès des scolaires et organisation de débats et d'expositions
- > Formation des professionnels (techniciens, élus, ...)



Le CAUE a pour rôle et pour mission d'accompagner les projets des communes et des particuliers en leur donnant des conseils, autant sur le plan de l'architecture que de l'urbanisme et de l'environnement, dans le respect du patrimoine et du paysage.

" Le CAUE peut-être considéré comme une plus-value, car il apporte sans imposer."

A. Dutheil

Etude paysagère: Etudiantes de l'école de paysage de Versailles

Plus qu'un lac, un "territoire-lac"

La volonté de faire classer le lac au patrimoine mondial de l'UNESCO a poussé les acteurs de son territoire à en étudier ses qualités paysagères. Ce travail d'analyse fut confié à 3 étudiantes de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Leur travail s'est attaché à prouver la force des liens entre l'homme et l'eau.

Le lac ne serait pas ce qu'il est sans son environnement immédiat, les montagnes en sont le décor et le mettent en scène de façon magistrale. Les différents sommets et crêtes découpent ainsi le lac en 3 parties distinctes se découvrant petit à petit.

Les étudiantes ont également remarqué que le lac, d'un point de vue touristique, se vendait comme un produit de consommation. Ce type de publicité en est l'illustration, le lac devient un paysage fantasmé, vendu à partir de codes "marketing" inspirés de ceux utilisés sur la côte méditerranéenne à la même époque.

Au delà de ces questions d'image, l'étude s'est penché sur le rapport qui existait entre le lac et ses rives, ainsi que sur la manière dont le bâti s'y est installé. Il semble que la qualité du rapport du bâti à la pente et au paysage décline avec le temps.



Les 3 parties du Lac.



Publicité touristique



Cette maquette réalisée par les étudiantes représente le lac comme un territoire mis en scène par son environnement.



Le lac d'Annecy vu par Cézanne

Au delà des images rêvées et des peintures présentant un paysage idyllique, il faut aujourd'hui ouvrir les yeux sur la réalité du paysage du lac et sur sa détérioration progressive par le mitage.

Allier protection du Patrimoine et Développement

Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Le parc naturel régional des Bauges est un regroupement de communes partageant un territoire à l'identité forte. Outre la promotion touristique, le parc s'attache à apporter un éclairage nouveau et professionnel aux communes en matière d'aménagement du territoire, paysager et naturel.

Le massif des Bauges est en effet en proie à une pression démographique et immobilière qui pourrait nuire à ses qualités paysagères si elle n'était pas contrôlée et encadrée. Cette réflexion, menée sur plusieurs problématiques, a donné lieu à la signature d'une charte visant à établir des règles communes. Le PNMRB s'attache également au développement touristique des Bauges et à la protection de son patrimoine bâti.



Première prise de contacts à la maison du Parc, avec Jean-François LOPEZ



Station d'épuration, Curienes



**"Il faut développer en valorisant les patrimoines culturels, naturels et bâtis".
"Le parc n'a pas de compétences, mais des missions".**

Michel Gerodolle, président d'honneur de la commission d'aménagement du territoire

La Charte du Parc

La Charte constitutive du Parc est le document signé entre toutes les collectivités ayant décidé de fonder ensemble le Parc naturel régional du Massif des Bauges (les Communes du territoire, les Villes portes, les Départements de Savoie et de Haute-Savoie, la Région). Elle est approuvée par l'Etat. Ce contrat, signé pour 10 ans renouvelables, fixe les grands objectifs du projet de territoire que constitue le Parc naturel régional. Cette charte positionne en objectif premier la maîtrise de l'étalement urbain. Cette prise de position forte dans un parc Naturel confirme les objectifs que nous nous sommes fixés dans cet atelier.

Les 14 mesures opérationnelles de la charte.

Pour un territoire vivant et animé

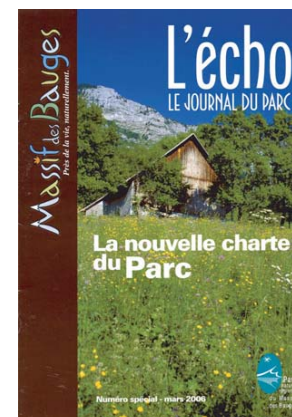
- > Maîtriser l'étalement urbain et économiser l'espace.
- > Promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité.
- > Développer et pérenniser les activités agricoles et forestières.
- > Tendre vers un accès égal aux services.
- > Conforter les activités économiques par bassin de vie.

Pour un territoire de patrimoines

- > Mettre en place une gestion active des patrimoines.
- > Prévenir et maîtriser la dégradation des patrimoines et du cadre de vie.
- > Connaître et valoriser les éléments du patrimoine.
- > Maîtriser l'utilisation des ressources.
- > Valoriser l'utilisation durable des ressources.

Pour un territoire de ressourcement

- > Développer les activités de loisirs d'une manière acceptable pour tous.
- > Améliorer la qualité et la complémentarité des équipements publics.
- > Développer les lits touristiques.
- > Organiser la promotion du massif et la commercialisation des produits.



Publication



Le Chatelard



La ferme Baujue



Gérer les divers usages

Rencontre et pratique avec les sites de projet et leurs acteurs

Saint-Jorioz, première semaine sur le terrain

Une croisière pour une rencontre chaleureuse dans l'humidité d'un mois de mars

Le troisième jour de terrain fut consacré à la découverte de Saint-Jorioz, premier site de projet. Commune de lac et de montagne, elle est soumise à la loi montagne et à la loi littorale. STJo est le débouché de la vallée du Laudon, mélangeant habitat bauju et habitat du lac.

Nous étions attendus de bonne heure en mairie pour un premier rendez-vous avec monsieur le Maire Georges Paquetet et Christian Denis, président de la Communauté de Commune du Laudon. Personnage, un peu atypique, passionné et passionnant, le maire nous a dressé un tableau de son action durant ses différents mandats. Nous avons pu ressentir l'âme de l'ancien professeur qu'il était, dans sa manière très pédagogique de nous transmettre son savoir.

Après midi, nous embarquons pour une découverte de la commune et du territoire depuis le lac. Là encore, nous avons eu le droit à un récit fort intéressant du maire qui a eu la gentillesse de nous accompagner. Par chance, personne n'a eu le mal du lac ! Le temps était pour le moins chaotique, ce qui donnait lieu à une atmosphère digne d'un tableau romantique et qui fut propice à la méditation et à la rêverie...



La première partie de soirée fut consacrée à une séance de travail dans le but de faire un bilan sur la commune de Saint-Jorioz. Cette initiative fut particulièrement intéressante car l'esprit de groupe et la réflexion collective ont permis de dégager rapidement et dans une bonne ambiance les principaux enjeux du site.

Nos prières et incantations n'y feront rien... Le lendemain fut entièrement consacré à une journée de terrain plus qu'humide ! La matinée fut l'occasion de retourner une dernière fois sur Saint-Jorioz afin de réaliser les photographies et les croquis nécessaires, pour répondre aux enjeux redéfinis la veille.

La municipalité voudrait développer sa commune tout en préservant les paysages du lac.

" Le centre de Saint-Jorioz n'a pas d'unité architecturale. "
 " Il faut passer de la culture du clocher à la culture du territoire. "
 " Nous avons une population de montagne rurale qui devient une population péri-urbaine et cela se traduit dans la typologie des bâtiments. "

G. Paquetet

Saint Jorioz, deuxième semaine sur le terrain



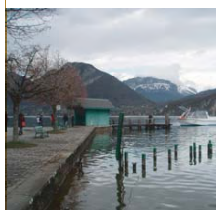
C'est sous un soleil de plomb que nous avons pu parcourir la ville de Saint-Jorioz, contrastant avec la pluie abondante de notre première visite en février. Il s'agissait pour nous de **compléter notre vision de la commune** et de redécouvrir les différentes zones de projets. Les vélos de location furent ainsi le moyen d'avoir une **vision plus globale de la ville**, des hameaux au lac en passant par le centre.

Suite à notre parcours, nous avons effectué un "débriefing" avec Simon Paillet, dans une salle mise à notre disposition par la commune, afin de dégager les points qui nous ont le plus marqués dans la journée :

- _ Déséquilibre des différents axes de déplacements (RD 1508, routes et chemins secondaires, transversales...)
- _ Fort potentiel de développement pour le centre (terrains disponibles, structure urbaine décousue...)
- _ Des éléments naturels pouvant relier lac et montagne (Laudon et ruisseaux..)
- _ Plus-value des hameaux liée à l'ambiance qui y règne (présence de l'eau, rues étroites, densités...)

Cette mise au point aura permis d'enclencher notre travail de projet en soulignant **les valeurs essentielles** sur lesquelles nos propositions pourront s'appuyer :

- _ **Connexion entre les différentes centralités** (plage, collège, école, supermarché...)
Mise en évidence d'une armature urbaine forte
- _ **Importance de la trame agricole, des chemins vicinaux** (alignements de platanes, maillage des voies...)
Des références d'espaces publics à l'échelle du territoire
- _ **Travail fondamental sur "l'entre-deux" (montagne/lac) représentant 80% de la population**
Une identité à renforcer et une cohabitation (habitats lac et montagne) à assumer
- _ **Affirmer la dimension culturelle du projet UNESCO par un acte fondateur à Saint Jorioz**
Un acte architectural fort et dynamisant par le biais du bâtiment de la zone de la tuilerie



Entrée Nord de la ville



Coupure verte



Le Laudon

Première semaine de terrain: découvrir un territoire

Lescheraines et ses acteurs

Découverte de Lescheraines

Il s'agit pour nous de découvrir par nous même l'ensemble de la commune dans l'optique de créer un échange pertinent avec les élus que nous devons rencontrer le lendemain.



Rencontre avec les acteurs du territoire

Après un repas convivial préparé par la municipalité de Héry-sur-Alby, nous nous rendons à Lescheraines pour rencontrer Anne Gagneur, maire de la commune et Albert Darvey, adjoint et conseiller général du canton du Châtelard.

Lescheraines occupe une position stratégique au coeur des Bauges, situation qui explique la présence importante de services et de commerces.

La particularité de cette commune est sa division géographique en trois pôles principaux : un pôle agricole, un pôle administratif situé en hauteur par rapport au pôle économique près de la route et du Chéran.

La municipalité voudrait sauvegarder un maximum de terres agricoles et recentrer l'urbanisme au coeur du village.

" Les gens ne viennent pas dans les Bauges pour habiter en résidence, ils veulent un jardin. Les petits collectifs ne sont donc pas une solution. Il faut proposer des habitats regroupés avec des petits jardins."

A. Gagneur



Lescheraines village

Deuxième semaine de terrain: approfondir ses connaissances

Lescheraines au bord de l'eau



Lors de notre seconde visite, nous avons souhaité prendre connaissance des chemins, liens et passages.

Nous avons longé le Chéran entre la zone d'activité et la zone de loisir et nous avons pris conscience de ces qualités paysagères.

D'autres chemins nous sont apparus très intéressants pour travailler les liens entre les différentes parties de la commune.

Voici les éléments qui ont retenu notre attention après compte-rendu de la visite :

- **Découverte de la promenade au bord de l'eau** et de la base de loisirs existantes et déjà riches en qualités. Ces sites présentent des atouts potentiels de développement paysager du bord du Chéran.
- Zone d'activités : **une réelle entrée de village**. Cette zone manque d'une armature paysagère affirmée s'appuyant sur des potentiels existants (ruisseau, vues...).
- **Oratoire** : transformer ce site en giratoire tendrait certainement à le banaliser. Une articulation à mettre en valeur puisqu'elle conduit notamment à un petit sentier déjà existant.
- **Création possible d'une passerelle**, le long du Chéran au niveau de la zone AU.
- Constat qu'il existe **deux pôles distincts** : Lescheraines-le-Pont et Lescheraines village et non pas trois en réalité. En effet, on peut noter que Lescheraines-le-Pont et la zone d'activités sont déjà connectées.
- **Les piétons** : le grande valeur d'une commune rurale est d'être favorable aux déplacements et chemins doux, même si le relief est pénalisant.



Le chéran



Les étangs



Lescheraines-Le-Pont depuis le village

Des communes exemplaires

1 Visite de Treffort - Cuisat (01)

Un projet d'ambition pour une commune rurale au patrimoine riche

Première étape de notre seconde semaine sur le terrain, Treffort est une commune exemplaire pour son traitement de l'espace public. Le doux parfum printanier qui flottait dans l'air marqué par les glycines en fleur ne pouvait que contribuer au charme de la découverte du village.



Réhabilitation de la place du Champ-de-Foire
Maîtrise d'oeuvre: (miCHELE & miQUEL) Oriac et Miquel Battle

Une centralité recomposée

Le champ-de-foire autrefois situé au pied du village est aujourd'hui en position centrale. Il présente de fortes qualités architecturales:

- > il construit la transition entre le flanc et la plaine, l'ancien village et les nouveaux quartiers. Il propose un équilibre entre une identité rurale forte et une urbanité nécessaire.
- > la composition générale fait appel à des matériaux simples (béton, pierre, terre stabilisée), elle conserve et met en valeur des éléments témoignant de l'histoire du lieu (fontaine, muret).

En plus de son aménagement, la place présente également une forte attractivité car de nombreux commerces s'y concentrent. Le projet, aujourd'hui réalisé, visait à revitaliser le centre historique avec notamment la réhabilitation des rues, de la place de la mairie mais aussi à étendre le tissu urbain vers le sud avec la construction d'une école, d'une salle des fêtes et d'un lotissement.



Commune de l'Ain : 2000 habitants

Nicole SINGIER, directrice du CAUE de l'Ain, nous a accueilli dans cette commune qui s'est engagée dans un processus de projet alliant développement économique (zones d'activité, commerces), valorisation du patrimoine (paysage, village) requalification des espaces publics et réflexion sur le développement des nouveaux secteurs d'habitat.



Le village



L'école

2 Visite des Adrets (38)

Une volonté d'entreprendre

Arrêt intermédiaire dans la commune des Adrets où nous avons rendez-vous avec le maire. C'est autour d'un petit café que nous avons fait connaissance avec ce personnage. Son engagement, sa volonté et sa ténacité se traduisent par la qualité des aménagements de son village.

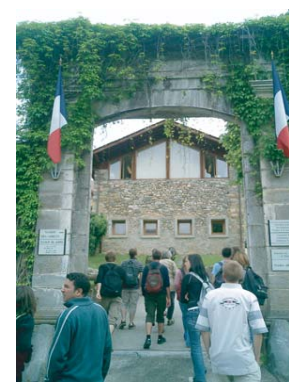


Une habitation dans la pente

Entre tradition et modernité

Sur les balcons de la vallée du GRESIVAUDAN, entre Chambéry et Grenoble, la commune des Adrets est une des collectivités qui a conduit à la construction et au développement de la station de PRAPOUTEL les 7 LAUX.

Cette commune, de montagne, accroché sur "l'Adret" d'une vallée qui domine l'agglomération de Grenoble, tente de concilier son développement tout en affirmant sa valeur de "village" (un café, des activités, un habitat rassemblé près du centre...). La réflexion sur ces lieux de vie se fait également en collaboration avec l'école d'architecture de Grenoble, ce qui permet d'apporter une touche de modernité dans les constructions, tout en respectant le site, l'histoire du village et sa situation (restructuration d'une grange, fédération des alpages, ancien presbytère...).



Commune de l'Isère, 744 habitants
Objectifs: - 1000 habitants comme en 1880



Présentation de la communes



La mairie



Présentation de projets

Des communes exemplaires

3 Visite de Curienne (PNRMB, 73)

Une gestion naturelle de l'assainissement: station à macrophytes

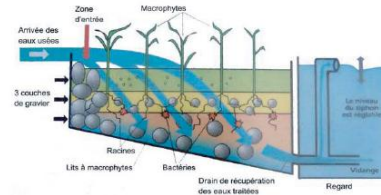
Le village de Curienne se situe sur les contreforts Sud du massif des Bauges. Cet espace agricole, en plateau, est de plus en plus soumis à une pression urbaine liée à sa proximité de Chambéry.

L'assainissement des eaux devenant un enjeu majeur pour les communes, la municipalité de Curienne a dû s'interroger à son tour sur les infrastructures à mettre en place. En prenant en compte l'extension future du village, tout en restant réaliste sur les possibilités de croissance d'une petite commune, il est apparu évident qu'une station classique, bien que subventionnée, serait coûteuse et lourde en charge de fonctionnement.

Le conseil municipal a donc décidé de réaliser une station à macrophytes, un système moins lourd et plus naturel allant à l'encontre des techniques habituelles "rassurantes". L'installation, de part sa nature expérimentale à l'époque, ne recevait pas l'aval des autorités de contrôle, et un long travail de sensibilisation et de tests a dû avoir lieu.

Un procédé de traitement naturel et efficace

La station se base sur un ensemble de bassins filtrants, où se déverse les eaux usées du village. Les éléments sont traités peu à peu par une population bactérienne, piégée dans un lit de gravier stabilisé et oxygéné par une plantation dense de roseaux. La superficie nécessaire est plus de deux fois inférieure au lagunage classique et l'installation fonctionne à faible coût.



Présentation du fonctionnement par le maire



Le village



Les explications du maire



La station...

4 Visite de La Thuile (PNRMB, 73)

Extension du village - Hameau du lac - La zone AU

Le maire et son conseil municipal, nous ont accueilli en mairie et nous ont permis d'assister à leur réunion de travail avec le cabinet d'urbanisme chargé de l'aménagement d'un secteur très sensible, au bord du petit lac glaciaire qui fait toute la valeur du site. Il s'agissait pour nous d'observer en situation réelle la démarche et les relations de travail entre ces deux entités.

Le terrain de 8 000m² est en l'état actuel, vierge de toute construction, il présente une double pente et se situe en belvédère sur le lac, à l'entrée d'un hameau de la commune de La Thuile, le long d'une petite route.

- > Quelle densité attendue sur le site ?
- > Quel traitement pour les stationnements ?
- > Comment réaliser une continuité avec l'existant ?
- > Quelle valeur d'espace public ?
- > Comment intégrer les objectifs de développement durable ?

Une expérience enrichissante

En plus du contenu de la séance, c'est une expérience humaine et professionnelle dont nous nous sommes enrichis. Nous avons pu observer la méthode de communication mise en place par les représentants de l'agence d'urbanisme et en dégager des points forts et d'autres plus critiques qui nous serviront dans nos relations futurs avec les élus.



Le lac et en second plan, le village de La Thuile



Les enjeux du développement du hameau du Lac
Etude préopérationnelle de la zone AUC du lac



Le lac



Pick-nick au bord du lac



Etude préopérationnelle

Des communes exemplaires

5 Visite de Grenoble (38)

Roulez jeunesse !

Cette belle journée était propice à la visite de la ville à bicyclette concoctée par M. VERDIER et Mme Aysegül CANKAT, professeur d'urbanisme à l'école d'architecture de Grenoble. Après une petite visite de l'école d'architecture, il a fallu se mettre en route ou plutôt en selle!



Marc VERDIER et sa troupe

Une ville parmi les plus attractives de France

Grenoble jouit d'une situation géographique intéressante et déterminante. Elle s'est en effet installée entre les massifs du Vercors à l'Ouest, de la Chartreuse au Nord et de Belledonne à l'Est. La ville est également structurée par deux rivières, l'Isère et le Drac.

L'agglomération compte environ 400 000 hbts. et 90 000 étudiants. Une politique forte en faveur de l'écologie a été mise en place compte tenu du résultat de la liste écologique qui a réalisé 25% aux municipales. Elle se traduit notamment par la mise en place d'une politique en faveur du vélo mais aussi par le développement de réseau de TRAM d'une grande efficacité. Mis en place depuis plus de 25 ans, le Tramway est le déclencheur et le catalyseur d'un travail de projet sur les espaces publics et la revalorisation de voies et de quartiers.



Téléphérique de Grenoble - Bastille

Grenoble s'est aujourd'hui engagée dans un programme de "villes européennes durables" qui se fixent comme objectif le "Facteur 4", qui correspond à un objectif de division par 4 des émissions de CO2, objectif très ambitieux mais indispensable face à la situation actuelle.



La ville de Grenoble au pied de la Chartreuse



Ca en fait des vélos...



Opération Lustucru

Opération De Bonne, étendre le centre ville

Avec ses 8,5 hectares d'un seul tenant entre l'hypercentre et les Grands Boulevards, c'est l'ancienne caserne de Bonne qui va offrir cette opportunité exceptionnelle.

Le projet se devait d'être à la hauteur des enjeux : de nouveaux logements familiaux et sociaux, un vaste parc, une offre commerciale qui complète l'attractivité du centre ville, un environnement de qualité, bref, un véritable « morceau de ville » à créer pour le plaisir de ses futurs habitants.



Plan masee de l'Opération de Bonne



Logements - Europôle

Au programme de la visite:

- > **Opération Lustucru:** exemple de réutilisation d'une friche industrielle. La forme du bâti, le rapport à la rue et le statut des cours restent cependant un point discutable
- > **Europôle:** ce nouveau quartier, dans une situation privilégiée en vis-à-vis de la gare. Il regroupe logements, commerces, équipements publics et entreprises tertiaires.
- > **Opération De Bonne:** elle s'inscrit sur le terrain d'une ancienne caserne. Certains bâtiments seront d'ailleurs conservés. Le projet signé Christian DEVILLERS s'appuie sur une mixité d'usage, d'habitants et sur une démarche de développement durable.
- > **Extension de la maison de la culture:** réalisée par Antoine Stinco, le bâtiment s'installe aux cotés du bâtiment original d'André Wogensky.
- > **Quartier Vigny-Musset:** opération des années 90 développant une mixité d'usage, un bâti intermédiaire et des ambitions de développement durable.
- > **Logements de Renaudie:** opération de qualité de logements intermédiaires. (années 70)
- > **Quartier Arlequin:** opération de logements "sociaux" des années 70 qui fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation.
- > **La ville depuis la citadelle,** un point de vue privilégié pour en saisir l'organisation.



La maison de la culture



Le tramway

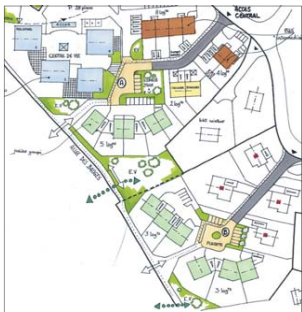
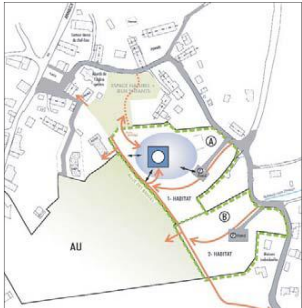


Logements de Renaudie

Des communes exemplaires

5 Visite de Héry sur Alby (74)

Une alternative au lotissement pavillonnaire

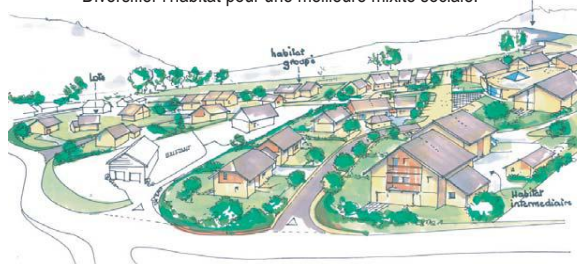


Doc. graphiques: Bernard TOUR arch.

Héry sur Alby, petite commune de l'Albanais, et le Parc des Bauges ont décidé d'approfondir la réflexion sur les sites nouveaux de développement à travers un PLU courageux, qui a réduit les zones urbanisables au profit de l'agriculture. Ce projet ambitieux est porté par son maire Jean Louis DUBOIS et son équipe.

Démarche de projet - Bernard TOUR

- > Un développement maîtrisé
- > Une agriculture préservée
- > Des espaces naturels valorisés
- > Prendre en compte les paysages naturels et bâtis
- > Avoir une approche environnementale dans une optique de développement durable
- > Accueillir des équipements publics, un centre de vie et d'accueil des personnes handicapées
- > Diversifier l'habitat pour une meilleure mixité sociale.



Héry-Sur-Alby



Après la présentation, le débat est ouvert



Le maire, Jean-Louis DUBOIS et ses conseillers



Un esprit sain dans un corps sain!

Fidèles à nos convictions écolos, nous avons effectué autant que possible nos visites en bicyclette. Un mode de déplacement qui offre une grande liberté et une convivialité assurée. Avec le soleil et le lac d'Annecy au rendez vous, nous étions presque en vacances...



Il a parfois fallu quitter les pistes cyclables pour trouver des petites subtilités architecturales, ici à Grenoble. Il ne faut pas avoir peur de prendre le gauche, sur nos becanes rien ne nous arrête!



Des étudiants qui donnent tout pour ne rien rater de la visite de Saint Jorioz. En réalité, c'est l'appel de son estomac qui motive Camille.

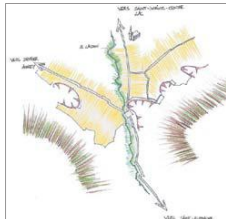
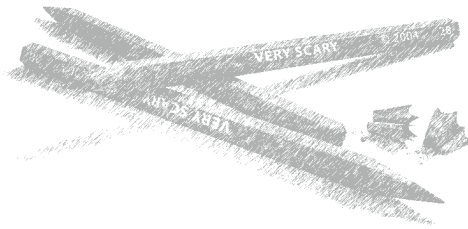


Nos cerveaux, surchauffés par une réflexion complexe, ont nécessité des rafraichissements d'urgence dans le lac d'Annecy!

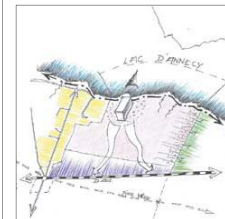
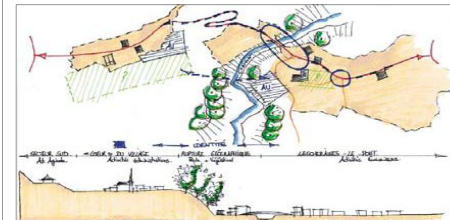
Le gîte de Jarsy fut également un régal pour les sportifs en herbe que nous sommes. Ici, un match de volley, tout le monde n'a pas compris les règles visiblement!



Instants
choisis



Comprendre le territoire, établir un diagnostic, projeter des aménagements



> Un thème transversal: l'eau
 > Lescheraines / St Jorioz: 2 communes de projet dans le parc



ANALYSE et PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

& Du 03.03.07 au 25.04.07
 & Du 02.05.07 au 26.06.07

L'eau, mémoire de la terre et mémoire des hommes

1 Un thème déclencheur

Pourquoi aborder ce thème?

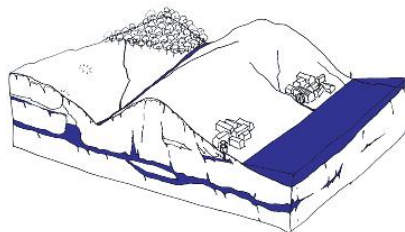
Un intérêt écologie

Les facteurs liés à l'étalement urbain, génèrent des impacts sur le cycle de l'eau. Le réseau hydrographique naturel, souvent peu pentu, encombré et sinueux, est remplacé par des conduites rectilignes, plus courtes et de pentes plus importantes. L'imperméabilisation des sols est elle aussi en constante augmentation.

Un intérêt durable mais aussi équitable

Rien ne remplace l'eau. Contrairement à d'autres ressources déjà rares, l'eau ne peut être remplacée par une invention ou la découverte d'un autre produit. Le charme de la découverte du village.

L'eau s'efface, l'eau se cache



L'Homme a depuis toujours composé avec l'eau, il a réalisé de nombreux ouvrages et façonné de magnifiques paysages. L'eau renvoie à toutes les échelles du territoire, aux plus vastes, comme aux plus petites. Mais aujourd'hui nous gaspillons cette ressource, nous la polluons, et nous l'empêchons de poursuivre son chemin naturel. L'homme s'installe, l'eau est contrainte à se déplacer et disparaît.



Le Lac d'Annecy



Les étangs de Lescheraines



Le lac d'Annecy

Serons-nous capable de protéger cette richesse que nous offre notre planète ?

Classement du Lac au patrimoine mondial de l'UNESCO

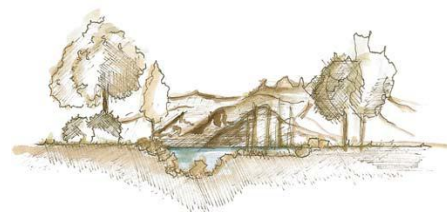
L'éventuel classement du lac au patrimoine mondial de l'UNESCO est à l'origine de notre intérêt pour la thématique de l'eau. Pour nous, il est évident qu'on ne peut répondre aux exigences de l'UNESCO en s'arrêtant uniquement à la qualité physique et paysagère du lac. Il est important de mettre en avant tout ce qui se rapporte à l'eau en élargissant la problématique à l'ensemble du massif des Bauges.

Le lac fait partie d'un cycle...La "chevelure" de ruisseaux, de cours d'eau qui se trouve en amont ne doit pas être oubliée et sacrifiée à une urbanisation non réfléchie.

« Dans un bassin versant l'histoire de l'eau raconte celle des hommes et l'histoire des hommes dessine celle de l'eau »

Cemagref

L'eau façonne des oeuvres d'art grandeur nature



L'aspect scientifique ne peut suffire à exprimer le rapport de l'homme à l'eau car en tant qu'être pensant et sujet à ses émotions l'eau prend une dimension poétique, philosophique, artistique et abstraite.

Les peintres ont été nombreux à coucher leurs sensations sur une toile, devant le spectacle de couleurs, de reflets, de scintillement, d'ombres et de lumières que le lac d'Annecy leur renvoyait.



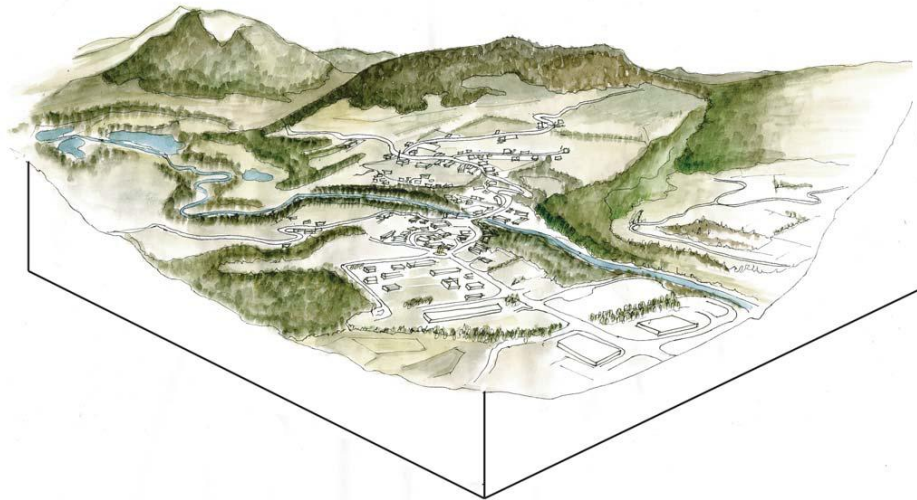
Le Chéran



Le Chéran

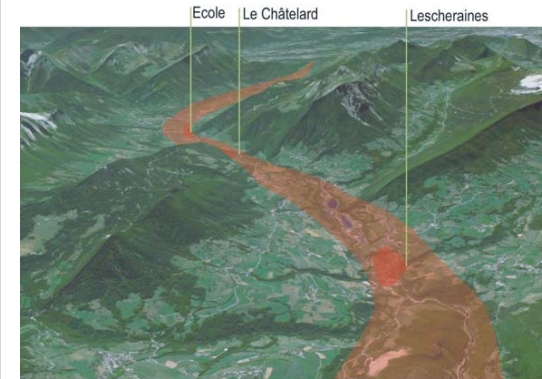
A travers cette étude nous souhaitons approfondir les relations que l'Homme entretenait et entretient avec l'eau. Ce thème nous a permis de poser un regard orienté sur le territoire du massif des Bauges.

Lescheraines: analyse



Axonométrie de l'ensemble de la commune

1 Une première approche



Commune du parc naturel du massif des Bauges en Savoie (73)
Altitude: 578m (mini)- 1305m (maxi)
Nombre d'habitants: 562 (source INSEE)
Superficie: 817 hectares
Densité: 68 hab./km²

Lescheraines est une **commune rurale** située au cœur du massif des Bauges. Forte de son agriculture et possédant encore sa fruitière en haut du village, elle accueille aussi plusieurs commerces et services importants en plus d'une zone d'activité et d'une grande base de loisirs.

Située à la **croisée des routes Nord/Sud et Est/Ouest**, cette commune a profité de sa situation géographique pour se développer. En plein cœur du massif des Bauges, elle doit profiter de sa situation pour connaître une expansion contrôlée et réfléchi.

Passer outre la difficulté d'aménager
une telle géographie ?



Le lit du Chéran

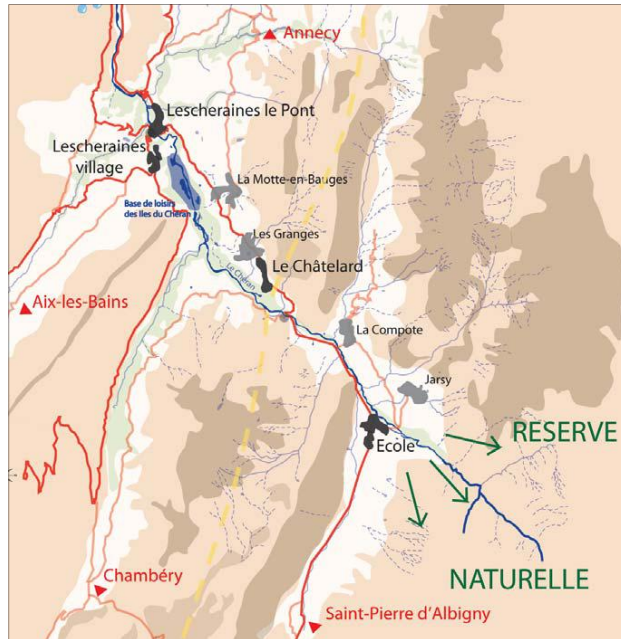


La fruitière surplombe le paysage

Lescheraines: analyse

2 Articulation au coeur du massif

L'axe Lescheraines / Le Châtelard / Ecole: une armature urbaine pour le coeur du massif



Le Châtelard



Jarsy



La Compôte

Photos: Marc Chanut

Lescheraines se situe à la **croisée des deux grands axes routiers principaux du Massif** qui permettent de relier les quatre villes portes des Bauges.

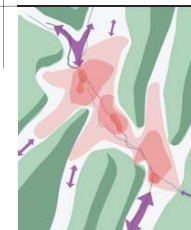
Cette commune majeure, de part sa situation géographique notamment, fait partie d'un ensemble de plusieurs communes qui constituent l'**épine dorsale du Massif**.

Les activités, les commerces et l'artisanat des Bauges s'y développent majoritairement.

Les trois pôles majeurs constituant cet axe, Ecole, Le Châtelard ainsi que Lescheraines, possèdent des qualités et des attraits bien divers au cœur de ce massif. En effet, Ecole appartient aux **Bauges Devant**, un territoire encore « fermé », patrimonial, avec des villages plus typiques (Jarsy, La Compôte, ...) s'ouvrant sur une réserve naturelle.

Lescheraines fait partie des **Bauges Derrière**, un territoire plus « ouvert », avec des communes plus étalées et une multiplication de hameaux (Saint-Martin, Lovat, Poncier, ...). Le Châtelard, chef-lieu du canton, est à l'articulation de ces deux territoires et tient une place majeure dans le massif.

L'élément qui fédère tous ces pôles, aux riches identités, est le **Chéran** : les villages s'en écartent, se bâtissent le long ou encore se développent vers celui-ci, leur donnant à tous, des valeurs différentes et une attention particulière à apporter au Chéran. Cela est notamment le cas dans la commune qui nous intéresse, où une mise en scène de celui-ci est à imaginer.



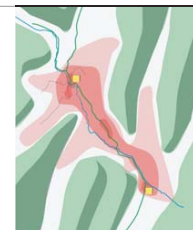
Coeur des Bauges:
40 000 habitants



Bauges Derrière:
70% de population

Bauges Devant:
30% de population

Lescheraines
et alentours:
2000 hbts



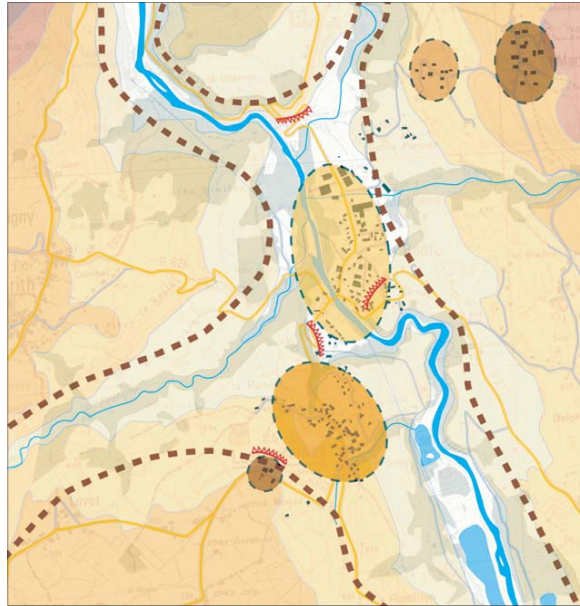
Travailler les liens
entre les 3 pôles
grâce aux routes,
au Chéran et
aux sentiers

Lescheraines: analyse

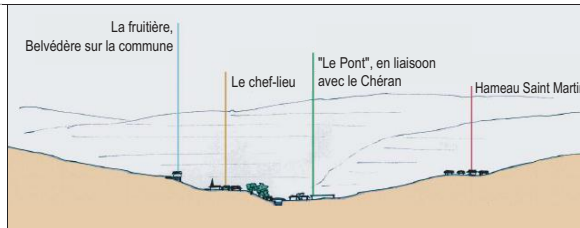
3 La topographie comme qualité

La topographie sectorise Lescheraines et induit des qualités. La topographie est l'élément primordial du développement urbain. Elle limite et guide ce mode de développement et **crée des ruptures de pentes**.

La géographie **crée des plateaux** sur lesquels se sont installés les différentes parties de la commune. Chacun de ces lieux offre alors une opportunité de mise en valeur. L'un des enjeux des interventions et extensions futures sera donc de réfléchir aux relations entre ces entités.



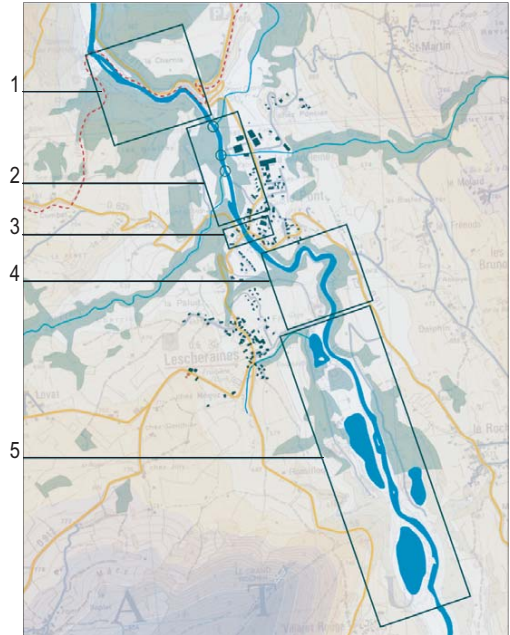
Ces différents plateaux offrent des rapports de vues et des connexions multiples sur lesquelles il convient de réfléchir. Il faut trouver les moyens de lier (physiquement, visuellement) ces différentes « parties » et de trouver ainsi une unité à la Commune.



4 Le Chéran, un atout paysager à valoriser

5 situations différentes:

1. Chéran naturel, mis en valeur par le passage du chemin de grande randonnée.
2. Chéran oublié, on lui tourne le dos, on le cache.
3. Chéran vécu, lieu de passage, de vues sur le torrent, pont à valoriser.
4. Chéran inaccessible, très encaissé, boisé. Position stratégique, lieu à travailler, à traverser?
5. Chéran touristique, zone de loisir à connecter, à révéler. Les étangs, ayant chacun une utilisation et une ambiance différente.



Lescheraines: analyse

5 Commune fragmentée, reliée par la voirie et le Chéran



Lescheraines est une commune étalée à laquelle se rattache de nombreux hameaux : tout ceci forme un **réseau**, uniquement relié par des voies de circulation automobile. Seule la voiture établit des connexions ou encore dessert chaque zone par de petites voies secondaires. Elle est finalement aujourd'hui le moyen qui paraît s'offrir naturellement aux habitants pour se déplacer. Le piéton est finalement peut pris en compte dans cette commune.

On peut toutefois noter la présence d'un chemin piéton qui relie Lescheraines et Lescheraines-le-Pont mais il reste unique.

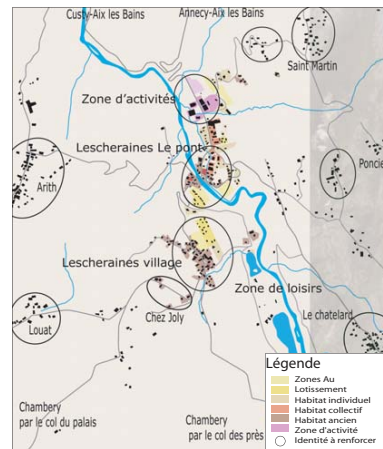
Mais les espaces publics n'ont-ils pas également un rôle unificateur à jouer ? Il paraît indispensable de les valoriser, de les développer et d'établir une trame.

Le Chéran traverse et longe cette commune, il semble donc ici être un potentiel fort pour connecter de façons différentes les secteurs avec des voies douces. Il paraît également judicieux que le pont qui le surplombe le mette en scène et donc qu'il perde son caractère uniquement automobile.

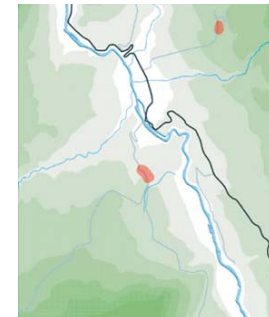
6 Un territoire bâti composé

Le village de Lescheraines est formé de **plusieurs secteurs** :

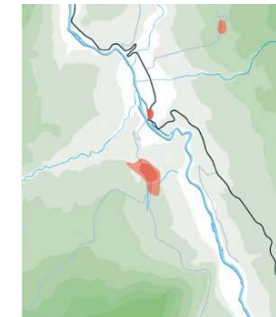
- >un secteur administratif, regroupant la mairie, l'école et l'église,
- >un secteur de commerces et de services avec notamment la poste, la boulangerie, ...
- >une zone d'activité en extension
- >une base de loisirs, avec un camping et ses plans d'eau
- >des hameaux périphériques (Saint-Martin, Chez Joly, ...)
- >des terrains agricoles, englobant les différents secteurs de Lescheraines



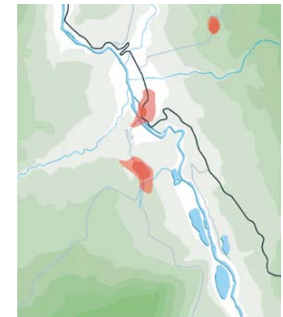
7 Maîtriser l'urbanisation pour mieux rassembler demain



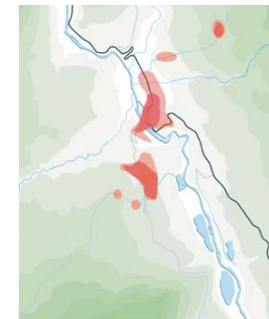
1_Géographie déterminante



2_Hameau au bord du chéran



3_Développement du carrefour



4_Développement diffus

Lescheraines Le Pont s'est développé autour du pont et du croisement des routes venant des autres vallées. Autour des premiers commerces s'est développé **une accumulation de formes urbaines plus lâche et hétérogène** : notamment plusieurs petits lotissements et de l'habitat collectif.

Le bâti de Lescheraines le Pont s'étend vers la zone d'activité, située au nord, ce qui provoque un **étalement trop informel**. Il est donc nécessaire d'organiser le développement des prochaines constructions afin de conserver une forme compacte et originelle.

Les hameaux, quant à eux, sont le reflet du patrimoine bauju. Cette valeur doit être conservée en **évitant notamment l'étalement urbain**. Reconstruire dans ces hameaux, nécessite une grande attention.

Dans un souci de cohérence paysagère, il est important de conserver des terres agricoles mécanisables. Cela permettrait de renforcer l'identité de chaque secteur de Lescheraines qu'il faudrait relier par des espaces publics de qualité.



Exploitations agricoles dans le hameau St Martin

Les sites de projet de LESCHERAINES

S'appuyer sur des micros-projets déclencheurs



La zone d'activité, entrée de commune à qualifier



La place, espace symbolique du carrefour des Bauges



Une zone AU, protéger le paysage, habiter la pente, diversifier les usages et densifier l'urbanisation



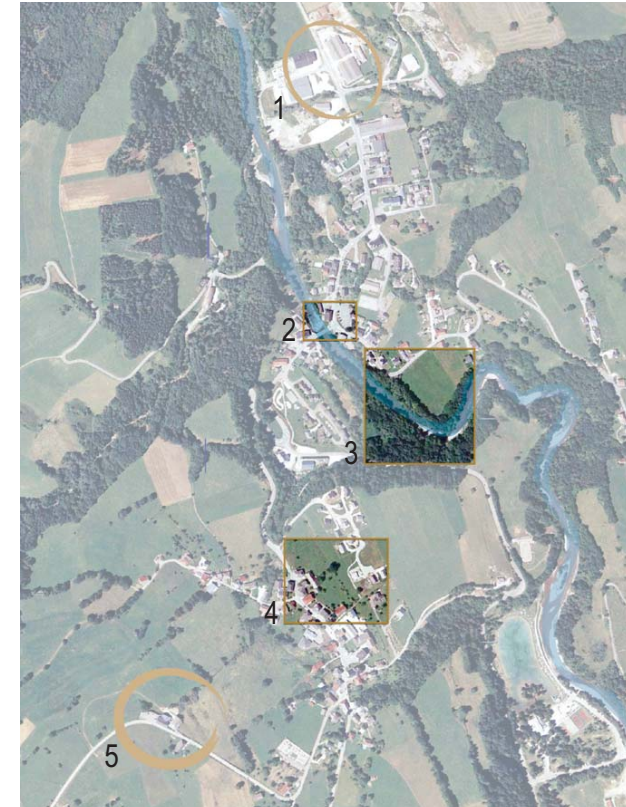
La Fruitière, un belvédère sur la commune



Lotissement de la Fenaison, travailler les limites et densifier



La Fruitière, un belvédère sur la commune



Enjeux et projets secondaires:

- La route**, à revaloriser, proposer des accès piétons et autres circulations "douces", vers l'idée d'un espace apaisé.
- L'oratoire**, une valeur historique dans une situation d'articulation.
- Le pont**, Lescheraines est une des seules communes du massif à profiter d'un passage sur le Chéran : une situation à exploiter.
- Le Chéran**, un magnifique torrent à valoriser
- Des chemins** (liens) à créer entre les différentes zones, afin de rendre une certaine cohésion

LESCHERAINES, état des lieux: Centre et zone Au au bord du Chéran

Deux sites de développement à aménager conjointement

Tenir compte des contraintes géographiques et routières

Route départementale assez fréquentée
Peu de place dédié au piéton



Paysage de pente à appréhender



Ampleur de la zone Au au bord du Chéran



Un secteur central au fort potentiel urbain et paysager



Point de vue sur le coeur de Lescheraines-Le-Pont

Carrefour commerciale
> coeur de comune de qualité

Zone à urbaniser
> belvédère sur le centre

Zone à urbaniser
> vue sur le paysage

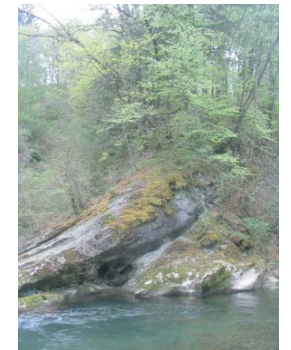
Le Chéran
> promenade paysagère



Parking / place du marché actuel



Promenade le long du Chéran



LESCHERAINES, projet: La place

1 Dessiner une place identitaire

Une place comme articulation entre le nord et le sud

- Une appropriation modulable selon les besoins avec:
 - > une place haute, ouverte sur les grands axes de circulation
 - > une place basse, plus intime

Un aménagement hautement qualitatif, identifiant un centre vivant

Un aménagement avant tout fonctionnel



Un stationnement pensé et intégré à la composition
 > quelques places en bordure de voies, pour un accès rapide au commerce.
 > un parking paysager d'une grande capacité pouvant accueillir des visiteurs.



Un espace à l'échelle du potentiel de développement de la commune

2 Rééquilibrer le centre

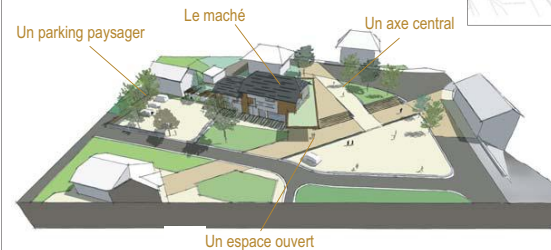
Rendre les directions plus lisibles

- > en proposant un espace appropriable marqué par des traitements au sol légers
- > en intégrant l'impasse arrière
- > en faisant de la place un élément déclencheur pour la requalification de la voirie principale



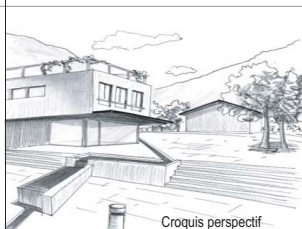
Proposer un développement dans la profondeur

Le parcours doit être rythmé et ponctué par des changements de matériaux



Assurer le maintien d'une activité diversifiée

On crée un bâtiment fonctionnel entre modernité et tradition
 On prend en compte et on intègre les activités voisines



Croquis perspectif

Le patrimoine bâti et paysager est réinterprété pour mettre en valeur le projet. En effet, un ancien bâtiment est réhabilité sous forme de commerces largement ouverts sur les places basse et haute, et de logements à l'étage.
 De plus la tracé d'un ancien ruisseau revoit le jour de part un fil d'eau faisant le lien du projet avec le reste du quartier.



Croquis perspectif

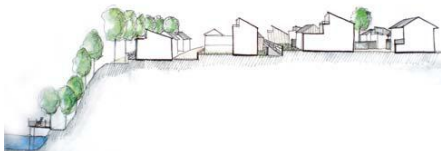
Il est important de prendre en compte l'oratoire qui doit devenir une amorce à l'organisation de la place et pour composer cet espace important d'articulation.

LESCHERAINES, projets: La zone AU

1 Des connexions retrouvées

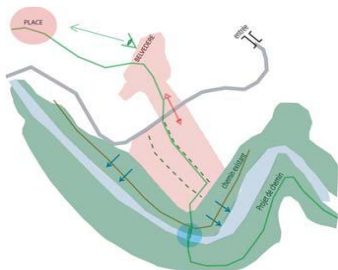
Offrir des points de vues sur le paysage au plus grand nombre

- Des espaces publics diversifiés sont créés
 - > placettes, belvédère
 - > pontons et passerelle
- Des typologies de logements variées sont mises en relation



Proposer un espace en relation avec le reste du village

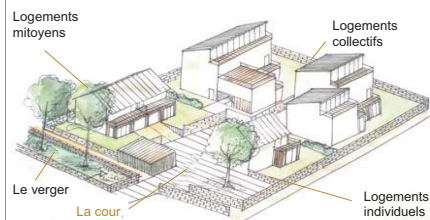
- > Un escalier d'accès est mis en place depuis la place
- > Une promenade au fil de l'eau est réaménagée le long du Chéran



Disposer d'une distribution par cour, praticable par les habitants et d'une orientation de qualité

La démarche environnementale est une nécessité aujourd'hui dans tout projet

- > Des jardins au sud pour chaque logement
- > Des toitures à deux pans pour y installer des panneaux solaires

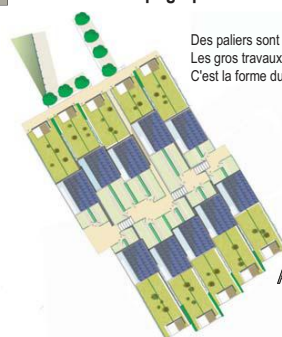


La pente est génératrice de toute l'atmosphère du lieu: elle crée des espaces, en cache d'autres. Les jardins sont souvent en hauteur leur conférant un caractère plus intime.

La cour, plus qu'un élément de distribution, est ici conçue comme un lieu d'échanges, un lieu de rencontres.

2 Habiter le pré dans la pente et son belvédère de manière raisonnée

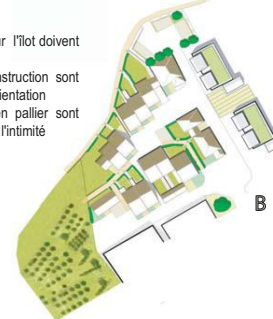
Considérer la topographie comme un atout



Des paliers sont créés pour épouser la pente
Les gros travaux de terrassement doivent être évités
C'est la forme du bâti qui s'adapte à la topographie

S'inspirer des hameaux pour définir une mixité de forme d'habitat

Des perméabilités en coeur d'îlot doivent être conservées
Les parcelles et leur construction sont aménagées suivant leur orientation
Des systèmes d'entrée en palier sont développés afin d'offrir de l'intimité



Assurer une relation entre le lotissement et la commune en créant des connexions efficaces

Il s'agit de poursuivre l'armature publique et de la renforcer
> en affirmant le belvédère comme espace public, mettre en scène la trame public pour converger vers le belvédère
> par la création et la mise en valeur de cheminements piétons et escaliers desservant l'ensemble de la commune



L'urbanisation d'un tel promontoire naturel induit de prendre en compte la topographie non pas comme une contrainte mais comme un atout à l'image du patrimoine.

Il s'agit de profiter de l'impact d'un tel projet pour promouvoir le concept de développement durable.

LESCHERAINES, projets: La zone AU

4 Un dénivelé appropriable

Composer avec le relief pour le bâti

- > Les parkings sont intégrés dans la pente
- > Les orientations sont optimisés
- > Un accès piéton ponctue l'espace en coeur d'opération



Profiter d'une situation paysagère remarquable

Une valeur naturelle sur laquelle on peut se reposer

Une ouverture sur le paysage à valoriser en intégrant le rapport au chéran

- > Différents parcours sont proposés
- > Une passerelle permet d'assurer un lien entre les différents plateaux



Favoriser la densité tout en respectant des espaces d'intimités

- > La diversité des typologies offre une certaine dynamique au projet
- > Des jardins privatifs sont proposés
- > Les espaces publics prennent des formes "organiques"



Croquis perspectif

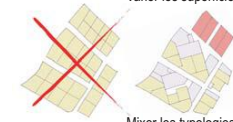
S'intégrer au maximum dans la morphologie du terrain reste l'élément principal du projet. Cela permet de créer des espaces identifiables et originaux en adéquation avec le site, donnant une véritable identité à ce nouvel ensemble de logements

5 Une extension urbaine intégrée dans son environnement

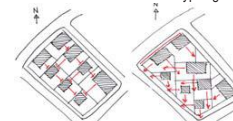
Mixité sociale et typologique des logements



Varier les superficies



Mixer les typologies d'habitat



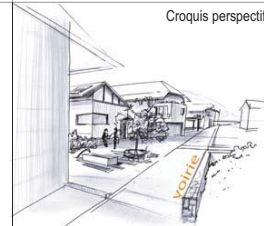
Offrir des vues dégagées sur le paysage

Bénéficier de l'ensoleillement maximum

- > Façade Nord opaque
- > Toiture large pour protéger du soleil et des intempéries
- > Végétation au Sud - Prolongements extérieurs au Sud



Mettre à profit la pente pour que chacun puisse bénéficier d'intimité et de vues sur le paysage



Croquis perspectif

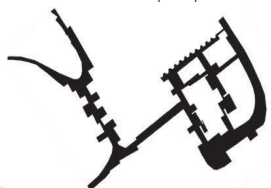
Des maisons sont implantées le long de la rue principale, celle-ci ouvrant sur deux rues secondaires de distribution. Une parcelle peut être envisagée pour lier le quartier avec Lescheraines-village. Au sud la limite sur le Chéran n'est pas privatisée et permet de créer un promenade agréable pour tous les habitants.

LESCHERAINES, projets : La zone AU

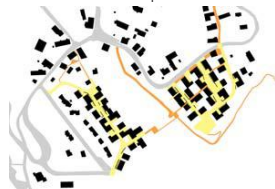
5 Une alternative au lotissement pavillonnaire

Construire une réflexion par rapport

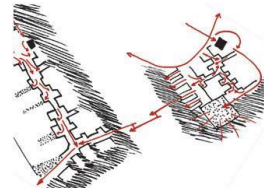
> à la trame des espaces publics



> aux modes de déplacements



> aux cheminements et aux vues



Comprendre l'organisation des hameaux

Pour s'inscrire avec respect dans le paysage
Pour gérer l'espace et la pente

- > une hauteur faible, R+1 à R+2
- > une volumétrie proche de l'habitat Bauju
- > un espace extérieur privé
- > une entrée privée
- > un contrôle des vis-à-vis
- > une variété des logements
- > une densité acceptable



> à la trame verte



Ces deux zones sont importantes car elles sont l'occasion de densifier le centre de Lescheraines en proposant un programme avec des qualités, respectant le paysage et le patrimoine.

Le projet fait l'objet d'un travail sur le parcours et l'emboîtement de petits espaces qui essaient de mettre en valeur les qualités paysagères.

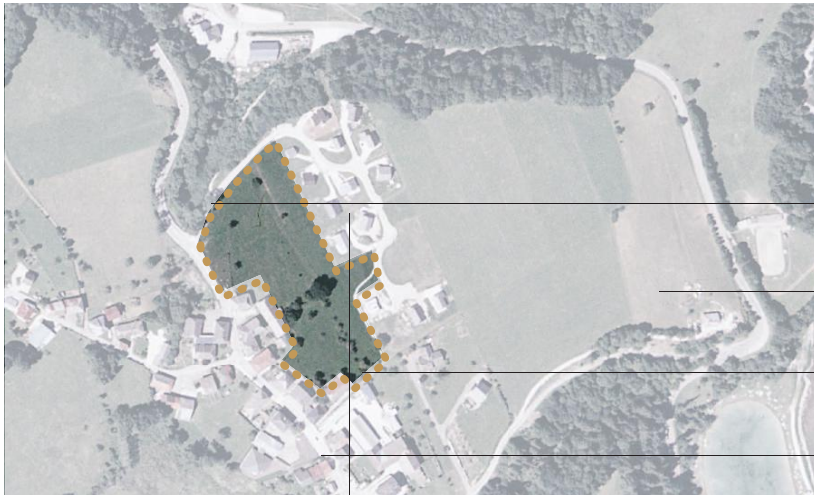


Regards sur le territoire de projet

LESCHERAINES, état des lieux: zone Au Fenaison

Composer un entre-deux

Deux morphologies urbaines antagonistes



Quartier pavillonnaire enclavé



Un secteur central au fort potentiel urbain et paysager

Cheminement piéton

> liaison aménagée entre Lescheraines-Le-Pont et Lescheraines Villes

Terres agricoles

> terrain urbanisable proche du centre

Zone à urbaniser

> liaison entre centre zone pavillonnaire

Centre historique de Lescheraines Village

> proche des institutions, des commerces



Terre agricole entre la zone pavillonnaire et le Chéran



Eglise de Lescheraines Village

LESCHERAINES, projets : ZONE AU de la fenaison

1 Composer l'entre-deux

Conserver la morphologie du bourg et offrir des espaces de qualité en préservant les vergers

Le projet: une articulation entre le bourg et le lotissement avec:

- > Jardins privatifs au sud
- > Vues sur un verger
- > Bassin de rétention des eaux pluviales



Partager une cour collective

Vivre ensemble et communiquer: des valeurs à encourager

- > Un espace commun
- > Un abri voiture en bois
- > Un verger partagé

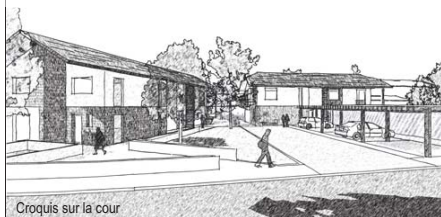


Définir une limite franche et durable pour préserver l'espace agricole

La limite arborée délimite l'espace ouvert à l'urbanisation

Proposer un maillage de cheminements diversifiés

Un chemin piéton assure la continuité depuis le bourg
Les impasses du lotissement sont raccordées à la nouvelle voirie



Croquis sur la cour

La typologie de la maison sur cour ne peut qu'être acceptée si le traitement de l'espace privé / collectif est de qualité, si la structure offre des entrées individualisées et si elle préserve l'intimité.

2 Un verger au coeur du projet

Trouver une alternative au modèle pavillonnaire

Le projet prend place au coeur du bourg
Le lotissement existant est densifié



Desenclaver le lotissement

Le chemin piéton passe au coeur du verger et assure une connexion "douce" entre le bourg et le lotissement

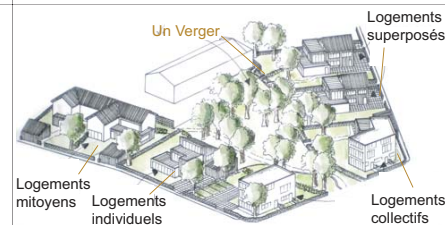
La route est prolongé supprimant ainsi l'impasse



Donner à chaque logement les qualités de la maison individuelle

Des typologies de bâti variées avec:

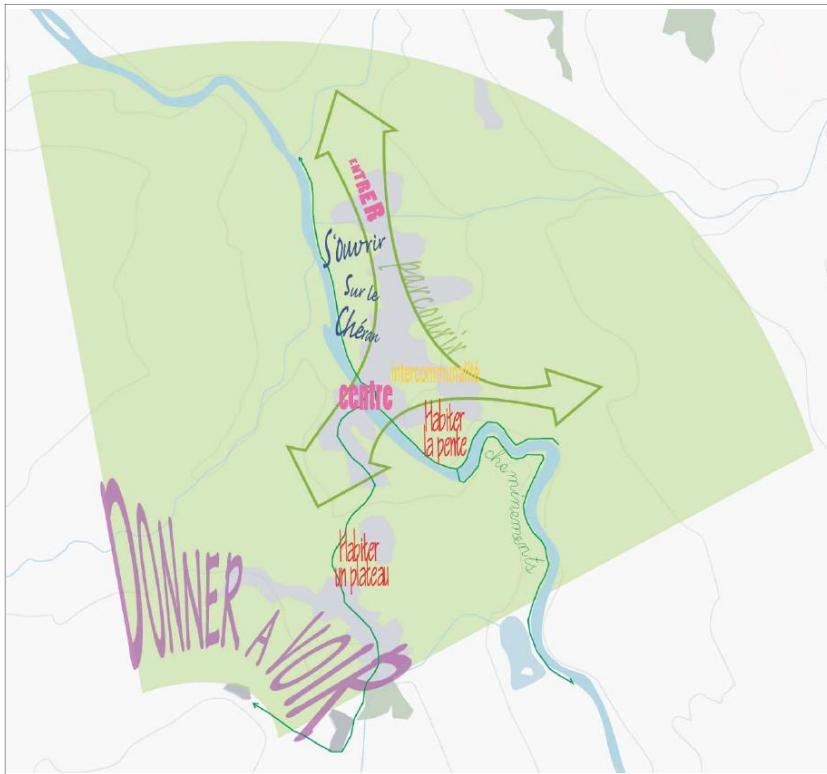
- > Des entrées individuelles et des espaces intimes
- > Les espaces de vie qui s'ouvrent au sud
- > Une vue ou un accès direct dans le verger
- > La mise en place de noues paysagères



Le verger comme lieu de rencontre, d'échanges, d'agrément, de passage, d'arrêt et comme lieu majeur pour conserver un sol perméable.

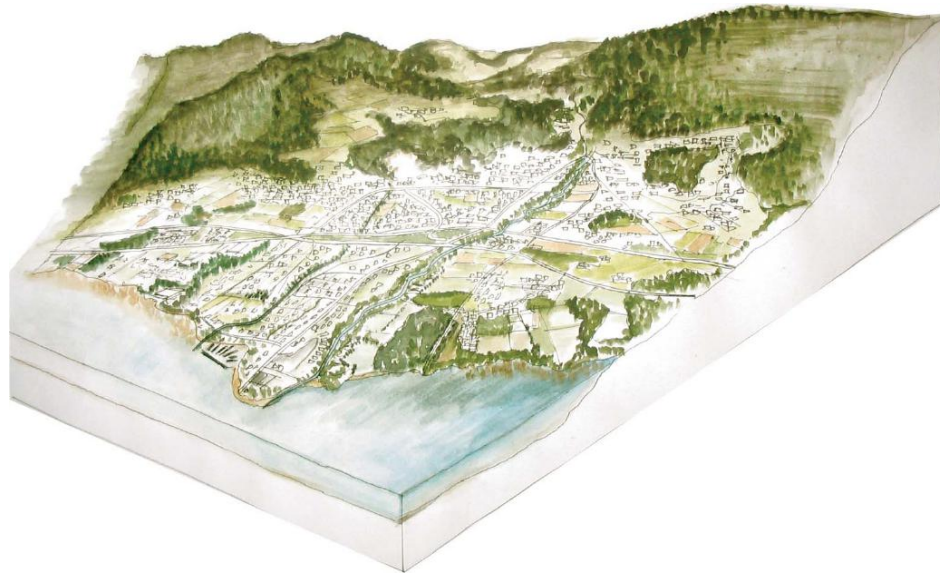
LESCHERAINES, l'essentiel

Lescheraines: commune-coeur des Bauges



Enjeux et problématiques:

Saint Jorioz: analyse



Axonométrie de l'ensemble de la commune

1 Une première approche



Commune du parc naturel du massif des Bauges en Haute Savoie (74)
Altitude: 450m (mini)- 1690m (maxi)
Nombre d'habitants: 5110 (source INSEE)
Superficie: 2277ha / Superficie agricole utilisée par les exploitations : 433ha
Densité: 236,74 hab./km²

Saint Jorioz se situe au pied du versant nord du massif des Bauges et au bord du lac d'Annecy. La commune possède ainsi une **situation géographique et paysagère privilégiée** qui provoquent une forte pression foncière.

L'ancienne commune rurale doit donc faire face à des préoccupations urbaines. Aujourd'hui son territoire est **coupé en deux par la route départementale**, créant deux zones aux caractères totalement différents. Une zone monofonctionnelle, vers le lac, qui se compose de pavillons aux architectures diverses et variées. L'autre zone, plus vaste, qui s'étend jusqu'au pied du massif, regroupe à la fois habitats, institutions, commerces et activités.

Réalité d'une dualité urbain / rural ?



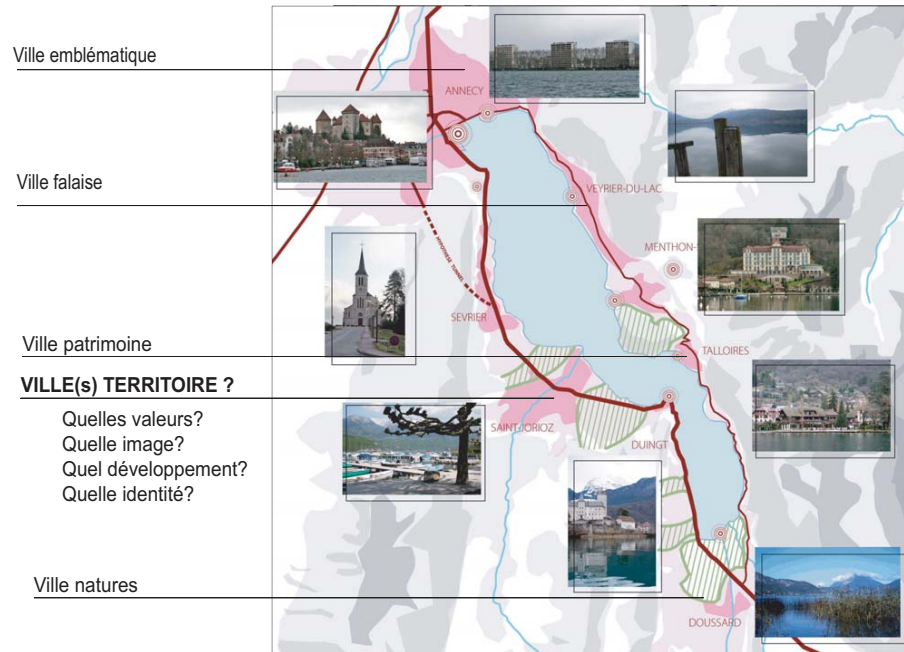
Le quartier des collectifs au coeur de la commune



Les espaces agricoles environnants

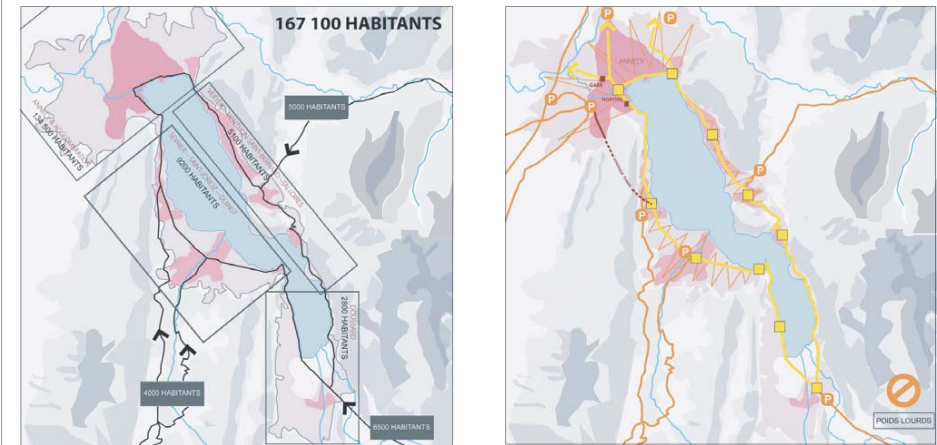
Saint Jorioz: analyse

1 Paysages variés du bord du lac



Le lac d'Annecy et les massifs confèrent aux communes alentours une image toute particulière. Cependant chacune d'elles se distingue par son histoire, sa morphologie, son intégration territoriale... De part leurs différentes situations autour du lac, elles mettent chacune en avant un certain caractère, prise de position concernant leur relation avec l'eau ou la montagne. Il apparaît donc qu'il existe des situations contrastées dans ce paysage emblématique et fondateur.

2 Un bassin de vie: un trafic conséquent



Dessin possible d'un Transport Collectif en Site Propre

Sur la RD 1508:

- Véhicules particuliers
- Utilitaires
- Bus scolaires
- Car de tourisme
- Poids lourds

...transitent chaque jour aux mêmes heures...

>>>

Des arrêts stratégiques

à proximité des centres en connexion avec des parking relais et des aménagements piétons et cyclistes



La RD 1508 très fréquentée durant toute la journée, coupe la commune de Saint Jorioz en 2.

Saint Jorioz: analyse

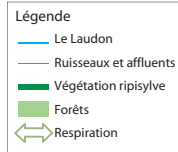
2 Réconcilier lac et montagne

Entre lac et montagne, la commune de Saint Jorioz est une « ville-porte » du massif des Bauges **située entre deux bras montagneux** : le Semnoz et le Taillefer.

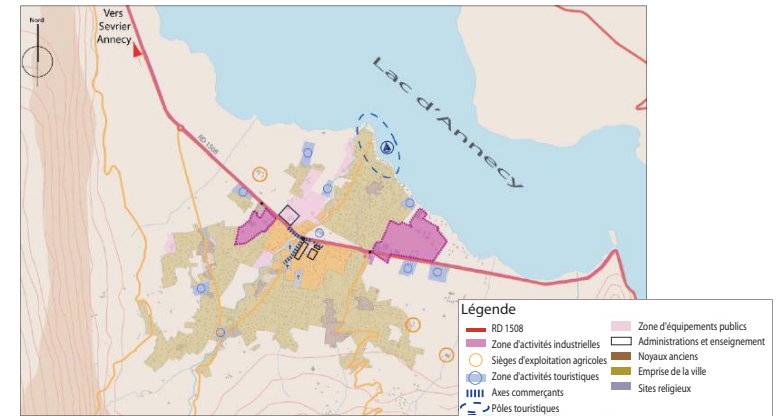
Ainsi, elle est modelée par un **relief hétérogène**; des pentes déclinantes au sud sur les piémonts et un relief de plaine sur les rives du lac.

Avec des limites communales s'étendant parfois jusqu'aux crêtes du massif, le végétal y est très présent avec de **nombreuses forêts sur les flancs montagneux**.

Les nombreux ruisseaux comme le **Laudon** investissent la commune et viennent y faire naître une végétation ripisylve filant au travers des masses bâties.



3 La route départementale fédératrice d'activités



La RD 1508 nous est apparue comme **une moelle épinière** à partir de laquelle sont distribuées les principales zones d'activités de la ville de Saint Jorioz. Cette organisation le long d'un axe provoque cependant une mauvaise lisibilité de l'espace, les entrées de ville ne sont pas réellement marquées, et les espaces publics sont quant à eux peu nombreux.

Cet axe routier compose différents lieux d'attractivités qui souffrent de la morphologie et de la nature de cette voie. C'est pourquoi nous nous sommes posés la question de savoir s'il existait un véritable lieu de centralité. Passer de la route à un axe de projet sera pour nous un enjeu afin de recomposer l'armature urbaine. Comme nous avons pu le voir, **le paysage et la route sont des vecteurs fédérateurs** pour ce secteur, prendre appui sur ces éléments permettrait de répondre aux besoins d'identité et de fonctionnalité du site.

Prend-on soin de tous les paysages?



Valoriser des espaces délaissés

Une priorité pour renouer avec la géographie?



Redécouvrir les ruisseaux

Comment structurer une nouvelle armature paysagère?



Intégrer le paysage dans l'espace public

Existe-t-il un lieu de centralité?



Ville-lac organisée à partir d'un maillage des secteurs d'attractivité

Quel identité pour la ville?



Saint Jorioz: analyse

4 Créer une armature d'espaces publics



De part sa situation à l'échelle du lac et de la ville, la RD 1508 est un lieu où se croisent de **nombreux types de déplacements** (déplacements pendulaires quotidiens, trafic européen et circulations douces). Ce chevauchement manque aujourd'hui de hiérarchies, l'enjeu sera de requalifier les différentes voies d'accès, de définir la place de chaque mode de déplacement et d'**organiser l'espace équitablement**.

Une autre composante est également à intégrer, le projet d'un tunnel offrant une nouvelle entrée plus directe sur Annecy risque d'accentuer le repli de la départementale, plus rapide, elle deviendra plus fréquentée, menant à une coupure plus forte entre les deux parties de la ville.

La départementale est-elle une voie aux multiples facettes?



Retravailler sa forme et son image selon le cas



Quelle place pour la voiture? Pour les vélos? Pour le piéton?



Organiser le partage de l'espace

Quelles limites et quels liens avec la montagne?

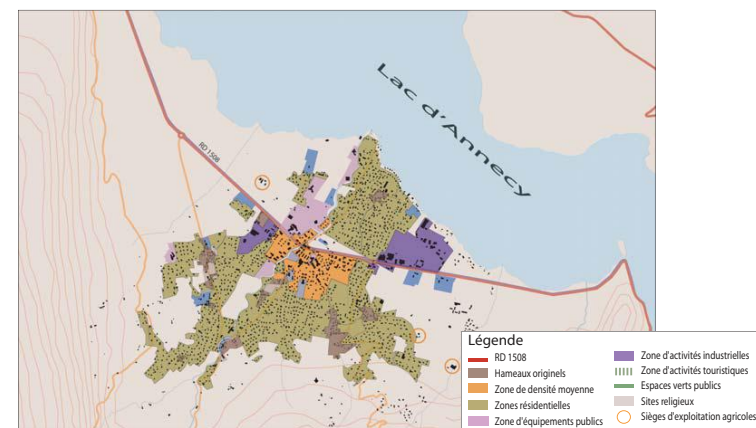


Instaurer des transitions de qualité



Tirer partie du potentiel des zones délaissées

5 Maîtriser le développement en évitant l'étalement

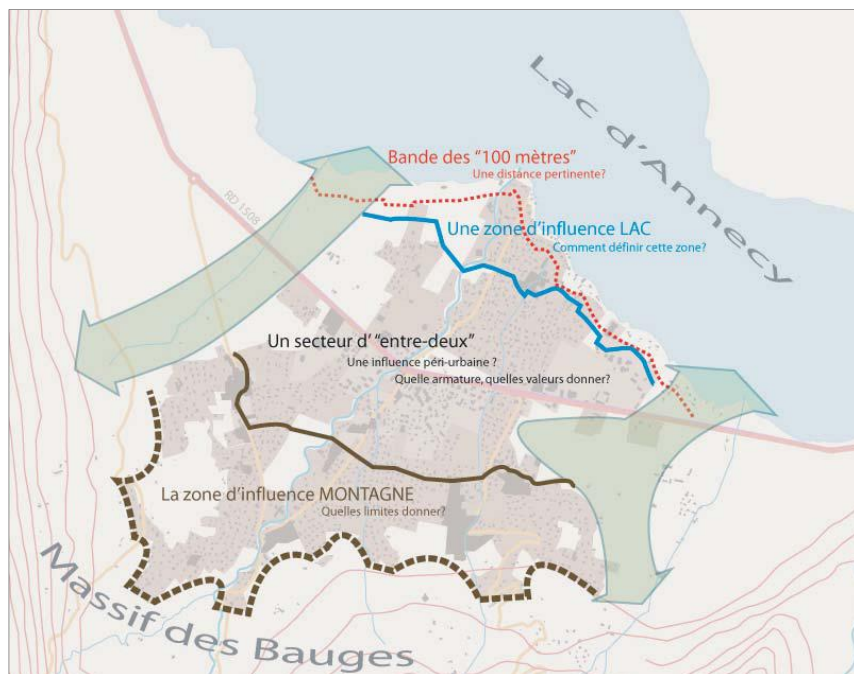


L'analyse du PLU a permis d'appréhender les opportunités de développement de la ville. Elle pose la question de savoir comment traiter des secteurs qui se trouvent à la lisière des zones bâties et des zones naturelles. Plusieurs lieux délaissés possèdent un réel potentiel de reconversion. Leurs positions ainsi que leurs tailles font qu'ils représentent un enjeu majeur dans le projet de la ville.

L'occasion est ainsi donnée de travailler sur **les transitions et les liens entre les différentes zones d'influences**. La limite et les liaisons sont des thèmes d'étude afin de trouver des alternatives au mitage et à l'étalement urbain.

Saint Jorioz: analyse

6 De Sévrier à Duingt, nouvelle vision d'une "VILLE-PARC"



Nos premières approches nous ont amené à nous questionner sur différents thèmes, dégagant des enjeux forts pour la commune :

1. Remise en cause de la limite des 100m le long du lac

> savoir être vigilant au delà de cette limite, à 101m on se laisse aller?

2. Evidance d'une zone d'influence montagne

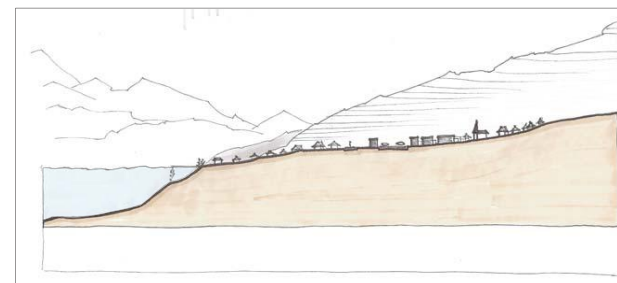
> choisir la nature et la forme de cette limite, comment habite-t-on cette épaisseur?

3. Recomposer une centralité

> donner une réelle identité à la commune, créer une armature urbaine et paysagère, quels sont les besoins?

4. Valoriser les coupures vertes

> préserver l'activité agricole, qualifier l'articulation entre les pôles urbains, transformer la Route Départementale?



Les sites de projet de St JORIOZ

Développer un projet de ville parc



Le secteur du Laudon en aval de la RD



La tuilerie, un projet à l'échelle du Lac



Une zone AU au coeur de la commune, trouver des liens, intégrer la RD et les circulations douces



Le secteur du Laudon en amont de la RD



Protéger le Piémont et définir les limites

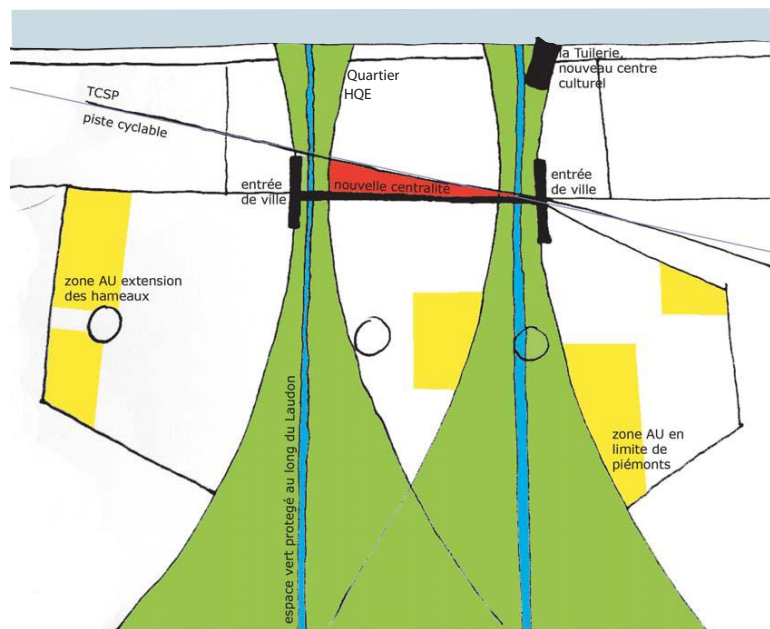


Enjeux et projets secondaires:

- **Les entrées de ville**, lieux d'articulations avec le paysage
- **Un nouveau centre attractif et lisible** (l'ancienne école de musique et le site triangulaire : une occasion de proposer une centralité à la commune)
- **Nuancer la pertinence des 100m**, ce n'est pas à partir de 100m qu'il faut arrêter de préserver le littoral
- **Les parcours de l'eau**, l'eau ce n'est pas que le lac, mais aussi les rivières, les canaux, les fontaines... qu'il faut mettre en valeur par des micro-interventions.

Projets de ville pour Saint Jorioz:

Projet 1 - Recomposer la forme urbaine, en redonnant une identité et une unité à travers l'intelligence des hameaux et la présence de l'eau.

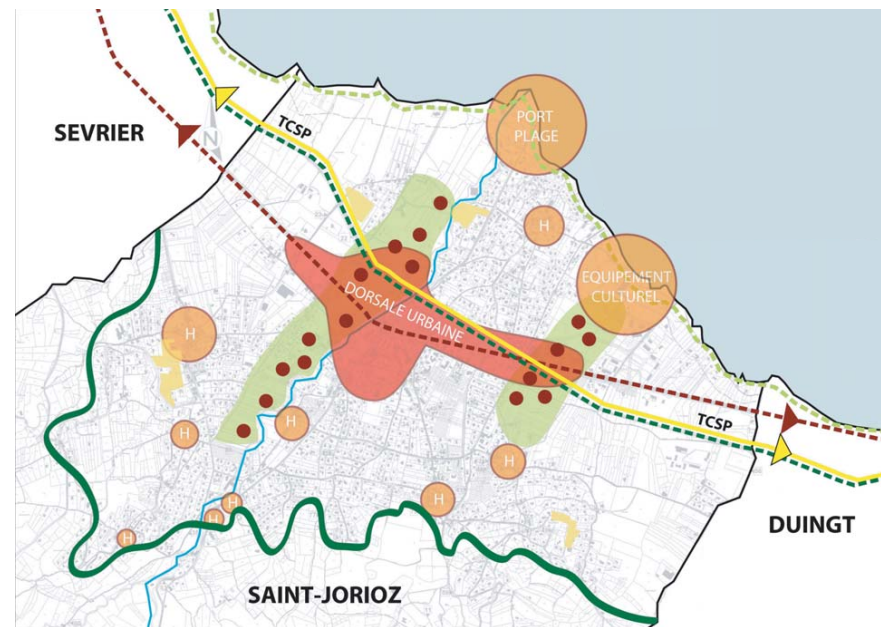


La trame paysagère : un élément fort qui permet de faire une continuité entre le lac et la montagne, notamment au niveau des cours d'eau.

Un réseau d'espaces publics : l'absence d'une centralité forte oblige à réfléchir à de nouveaux espaces publics, incluant les entrées de villes, la nouvelle zone AU (en rouge) et le futur centre culturel sur le site de la Tuilerie.

De nouvelles zones AU : les différentes zones Au proposées par la commune doivent être travaillées de manières spécifiques par rapport au paysage et au bâti environnant.

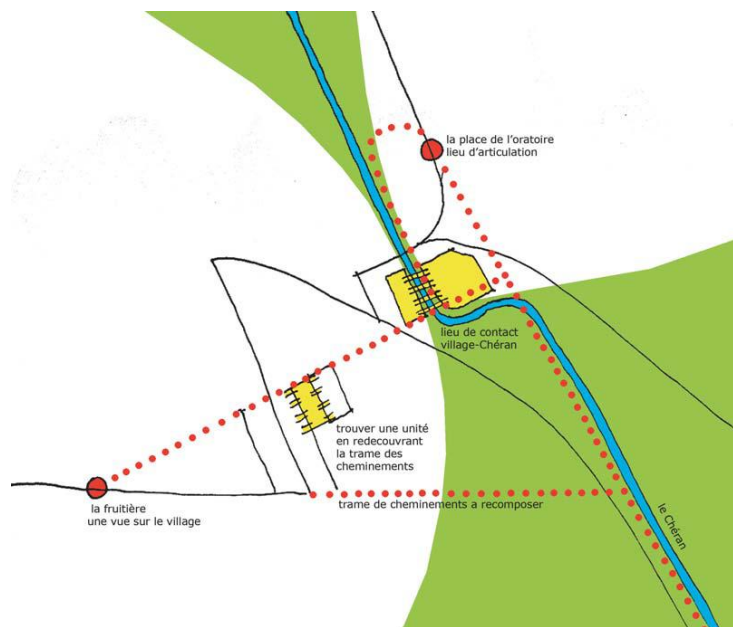
Projet 2 - s'appuyer sur une centralité forte qui redessine les limites et met en relation les nouveaux sites clés de Saint Jorioz.



- Créer une nouvelle centralité autour de la dorsale urbaine. (RD, Tramway, commerces, services)
- Déplacer les zones AU vers le centre pour préserver le piémont.
- Densifier l'habitat pour une ville plus durable.
- Dessiner une limite épaisse et qualifier le piémont et son paysage, en évitant la privatisation.

Projets de ville pour Lescheraines :

Projet 1 - Rechercher une trame urbaine forte pour recomposer une unité



La trame paysagère : donner une continuité à la trame verte et la lier au bâti

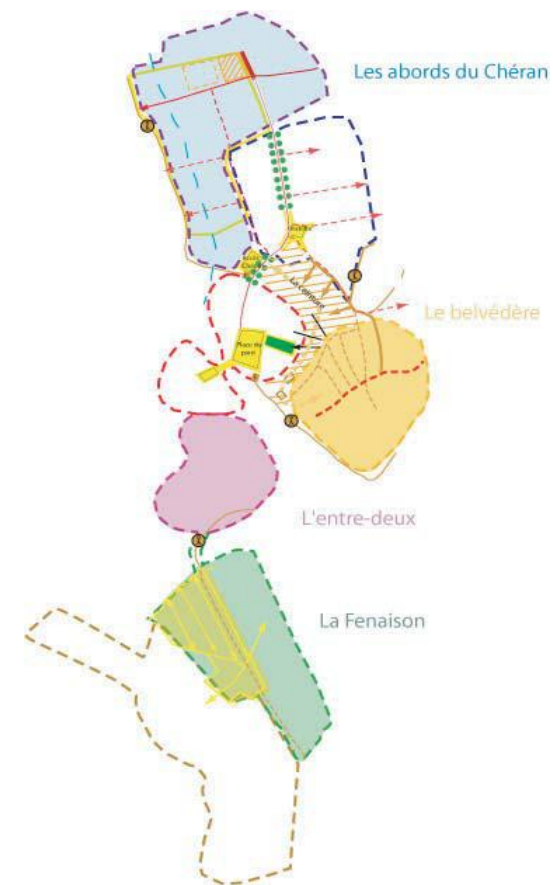
Un réseau de cheminements : Résoudre la fragmentation de Lescheraines par la création d'un réseau de cheminements articulé par des lieux importants. (oratoire, place, pont, fruitière)

Les zones AU : elles doivent donner plus de continuité au tissu urbain.

Projet 2 - un assemblage complexe d'identités

Si l'identité de la commune n'émane pas de façon évidente, elle transparait cependant au travers les différents « morceaux » du territoire de Lescheraines.

Les ambiances multiples de ces différents quartiers, les abords du Chéran, le belvédère, la place, la Fenaison ... montrent, une fois assemblées, les enjeux pour la redéfinition d'une identité propre au carrefour des Bauges.



ST JORIOZ, projet: Le centre

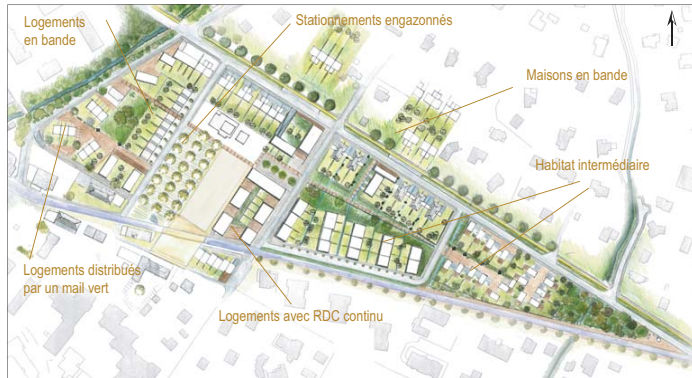
Un centre qui combine densité et qualité environnementale

Relier par le paysage

Le paysage participe à la structure du projet

Les vues et les perspectives doivent se connecter avec le grand paysage

Des continuités visuelles et usuelles doivent être mise en place pour favoriser la lisibilité de la trame et du site.



La démarche de projet

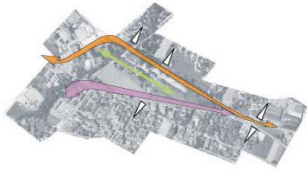
Une centralité plus forte

Une trame viaire hiérarchisée

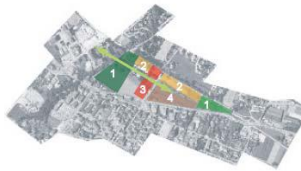
Une offre résidentielle diversifiée



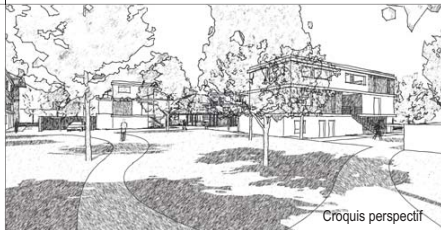
- > Permettre la mixité d'usage
- > Raccorder l'espace aux deux morceaux de ville



- > La RD1508 est réservée au TCSP
- > Révéler les voiries secondaires et supprimer les impasses



- > Etablir un dialogue avec les espaces agricoles
- > Maisons en bande et maisons couplées comme alternative à la consommation d'espace



La voie de TCSP doit devenir un vecteur de franchissement plus aisé entre les deux parties de ville. Des carrefours doivent être ainsi créés pour redistribuer les flux dans l'épaisseur, ralentir la circulation et marquer l'entrée de ville.

Créer un espace public majeur à l'échelle de la ville

Un espace important est préservé pour proposer une grande place, une respiration permettant de constituer un véritable cœur de ville



Articuler la nouvelle opération avec l'existant

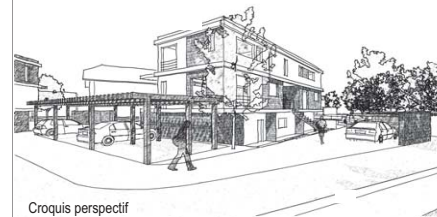
Les bâtiments existants sont conservés et réintégrés dans la nouvelle trame



Intégrer le Laudon à la composition du quartier

Le rapport au Laudon peut se faire par:

- > des cadrages, des points de vue, des cheminements
- > mais aussi par une végétalisation importante du nouveau quartier.



Ce projet propose un potentiel d'accueil de 800 habitants pour l'avenir. Il est donc évident pour nous que cet espace devienne un point de départ et une priorité dans le développement de la ville pour préserver et protéger les espaces naturels, actuellement en zone AU, de l'urbanisation massive et anarchique.

SAINT JORIOZ, projet : La zone AU au bord du Laudon

Habiter au bord du Laudon

Proposer une urbanisation réfléchie en adéquation avec les caractéristiques du site

Habiter respectueusement la nature et préserver la qualité du paysage

Quartier modèle en terme d'urbanisation durable et de constructions autonomes



- 1 > Prairie publique laissée à la végétation locale et ripisylve.
> Bassins de récupération des eaux pluviales
- 2 > Lier le nouveau quartier aux habitations existantes par des vergers collectifs et des percées vertes
- 3 > Petits collectifs inspirés des volumes baujous
- 4 > Habitats intermédiaires
- 5 > Habitats individuels organisés autour d'un espace public convivial



Croquis perspectif

Cet espace agricole bordé par le Laudon est la dernière enclave naturelle de la commune de Saint-Jorioz.

Reprendre le modèle environnant du pavillon au milieu de sa parcelle serait une erreur et conduirait à la création de 55 logements sur l'ensemble du terrain. Ce projet propose l'urbanisation des 2/3 du terrain en sauvegardant le long du Laudon un espace naturel sous forme de prairie. 98 logements sont ainsi créés.

Eviter les pavillons isolés au milieu de leur parcelle

- > La mitoyenneté permet une composition plus riche du plan
- > Les haies vives et arbustes seront préférés aux alignements de tuyas

Développer des typologies d'habitation variées

- > Cette mixité doit permettre l'accessibilité à tout type de population
- > Les pièces de vie et les jardins sont orientés vers le sud
- > Les habitations sont en recul, au nord-est, par rapport à la rue

Insuffler une cohésion

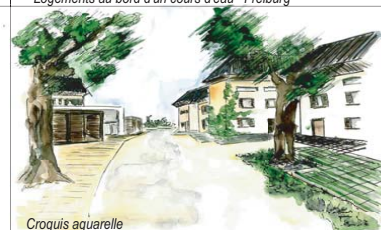
- > L'arrière des parcelles est desservi par une venelle longeant les cours d'eau qui rejettent les eaux pluviales vers la prairie.
- > Sur la rive nord-est de la rue prennent place des ateliers d'artisans, des abris à voiture ou des logements annexes



Logements au bord d'un cours d'eau Freiburg



Croquis aquarelle



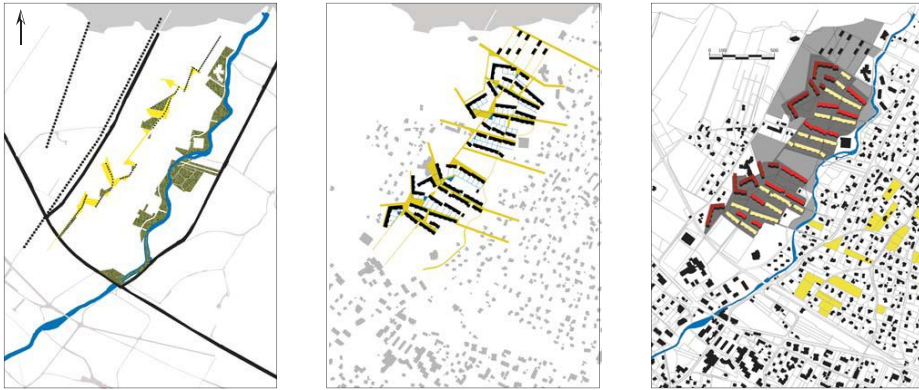
Croquis aquarelle

Pour cette zone vouée à l'habitat individuel, il s'agit de créer l'atmosphère conviviale que l'on peut retrouver dans les hameaux. Pour ce faire, la rue enfle sur une partie pour devenir un espace public de qualité appropriable par les riverains pour divers usages.

ST JORIOZ ,projet: zone AU au bord de l'eau

2 Une zone paysagère à fort potentiel

Lier des éléments paysagers forts



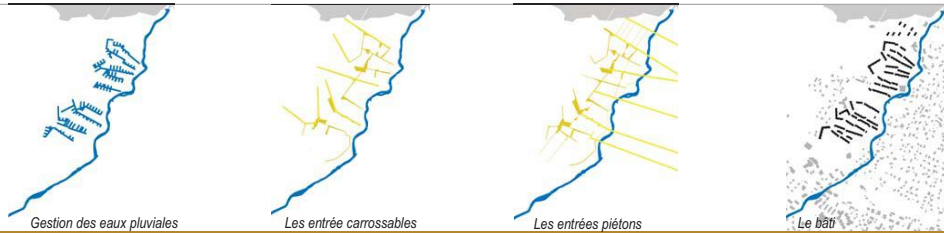
Un système horizontal

Ces éléments définissent une limite épaisse et variée entre le lac et la commune, et donnent plusieurs significations au rapport du centre ville avec le lac.

Le projet permet de redonner une unité, une lisibilité et un rôle plus central au Laudon.

Tout en créant des vues et des ouvertures vers la montagne et le lac, l'ensemble des espaces publics et du bâti fonctionne comme un système horizontal qui relie les deux rives du Laudon.

- | | | | | | | |
|----------------|---------------|----------------------|-----------------|------------------------------------|-----------------------|-----|
| Légende | Le Laudon | Voirie principale | 23,8 ha dont: | Espaces vert le long du Laudon | Emboîtement d'espaces | R+2 |
| | Accès piétons | Alignements d'arbres | 14 ha construit | Possibilité de densifier au centre | R+1 | R+3 |



Proposer un nouvel éco-quartier

Le projet vise à enrichir l'espace public par une variété de matériaux, une mixité de fonctions et un emboîtement de petits espaces intimes.

La qualité de l'espace public augmente s'il est vraiment utilisé. Dans l'esprit de faire "moins mais mieux", le projet n'a pas un vrai lieu central mais une continuité de petits espaces interdépendants.

24 Ha
14 Ha construits
35 logements / Ha
soit 490 logements
Bâti de R+1 à R+3

Vivre l'espace public de différentes manières



- | | | | |
|----------------|---|--|--|
| Légende | Dessiner les parcours par lesquels on traverse l'espace public permet de comprendre la hiérarchie des espaces et prévoir les caractéristiques de leurs utilisations | Les haies permettent de créer des petits coins intimes en face de chaque logements. A côté des espaces parcourus, on trouve ces espaces (souvent verts) qui deviennent des lieux de pause, de détente. | Espaces partagés, lieux de "voisinage". Les endroits, où la circulation dans le quartier est la plus intense, sont aménagés, de manière à favoriser l'échange entre les habitants (arbres et aménagements urbains) |
|----------------|---|--|--|



Coupe sur une séquence de logement s

SAINT JORIOZ, état des lieux: la tuilerie

Des potentiels, insoupçonnés, à révéler pour donner un nouvel élan à Saint Jorioz

Un environnement direct à gérer

Zone d'habitat très faible densité
Résidences secondaires



Zone d'activité peu accueillante



Un site d'exception au fort potentiel urbain et paysager

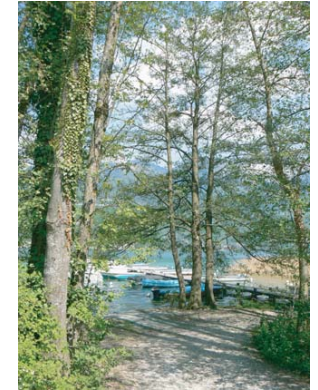
Au bord du lac d'Annecy
> ouverture sur les autres



Patrimoine bâti situé au bord du lac
> équipement culturel



Végétation dense
> poumon vert



Ancienne usine de la tuilerie

Vue sur le lac depuis le site de la tuilerie

Une entrée de ville donnant une nouvelle image de Saint Jorioz

Route départementale
> très bonne accessibilité

Ancienne voie ferrée
> tramway, transport en commun en site propre

Zone agricole
> densification possible, proche du coeur de la commune

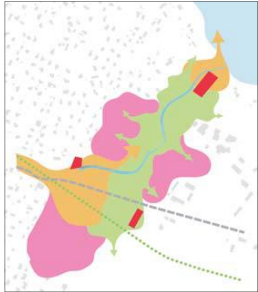


Piste cyclable sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée

SAINT JORIOZ, projet : La Tuilerie

1 Nouvelle image de Saint Jorioz portée par 3 secteurs identitaires

Concept de VILLE PARC, basé sur un nouveau quartier durable



Bâtiment repère, profusion végétale, parcours de l'eau, nouvelles poches urbaines, percée minérale



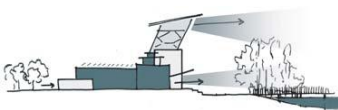
Nouvelle pièce en raccord avec l'existant : logements, activités et commerces



Une nature préservée, réinvestie et renouvelée : parcs, jardins privés, arbres d'alignement, terres agricoles

Centre de l'eau projeté sur le lac

Elaner des belvédères sur le lac et son territoire



Réhabiliter un beau bâtiment en lui donnant valeur d'exemple sur les questions environnementales

Accompagner les cheminements par une démarche pédagogique destinée à faire figure de référence

Croquis perspectif



P
H
A
S
A
G
E

En premier lieu pourrait se construire le quartier d'habitation (2), lien entre le coeur de la commune et le nouveau centre culturel (1). La nouvelle attractivité de la commune inciterait des habitants et des investisseurs à s'y installer, d'où un quartier (3) mêlant habitat et activités qui pourrait s'implanter plus près de l'axe majeur. On pourrait enfin envisager de déplacer les activités vieillissantes afin de donner une entrée de ville digne du renouveau de la commune de Saint-Jorioz.



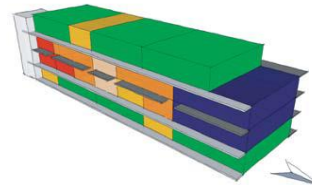
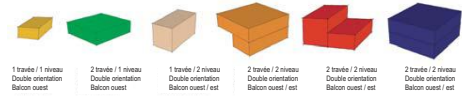
Habiter respectueusement la nature

La hauteur des constructions ainsi que la densité végétale croît au fur et à mesure qu'on se rapproche du bois.

L'espace central accueille des abris à voiture, à vélo, des espaces de rencontre le tout dans un mail arboré, vestige du bois préexistant.



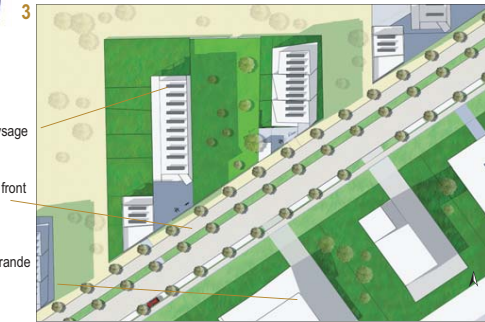
S'inscrire dans le paysage du parc



Un bâti ouvert sur le paysage

Perméabilité visuelle du front bâti continuité végétale

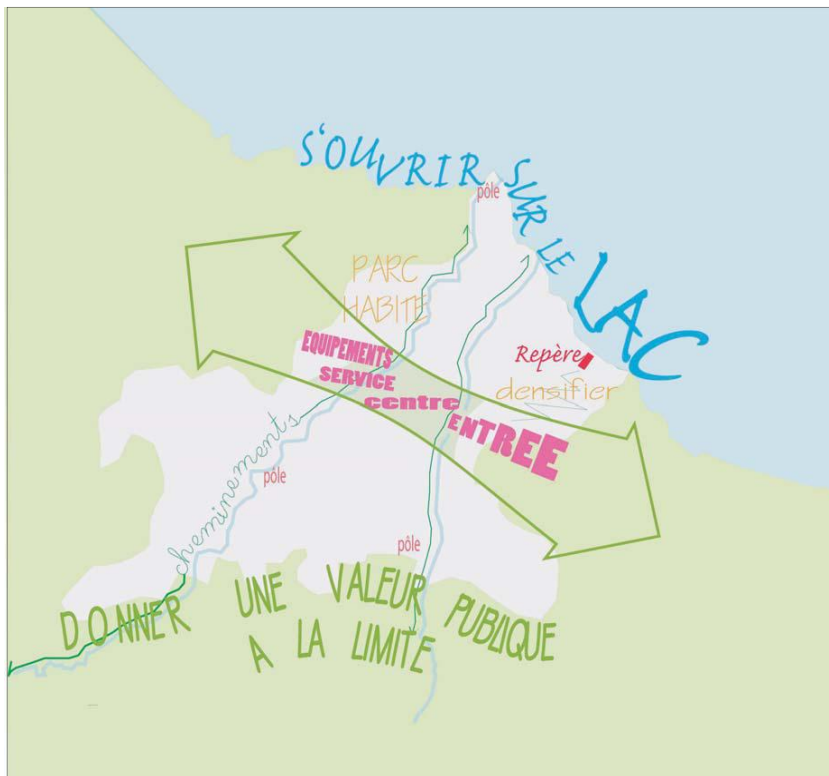
Une zone d'activité de grande qualité



La tuilerie

SAINT JORIOZ, l'essentiel

Saint Jorioz: concept de ville-parc



Enjeux et problématiques:

16 archis à la montagne!

⚠ Traversée de troupeaux

Les embouteillages existent aussi à la campagne, même si les raisons sont sensiblement différentes!

Du bonheur pour es citadains que nous sommes.



Valérie CHAROLAIS
Grife de Jarsy

Cours de communication dispensé par Valérie CHAROLAIS, spécialiste pour décrypter nos moindres gestes.
Une aide précieuse avant la grande présentation au parc.



Après la présentation au Parc, les étudiants effectuent quelques exercices pour décompresser .



Toujours prêts pour de nouveaux défis, nous avons passé une nuit à la belle étoile, dans le cadre magnifique de Jarsy. Un grand moment de fous rires!

Ce n'est pas pour autant que nous perdions de vue notre objectif dans le cadre de réunions des plus studieuses.

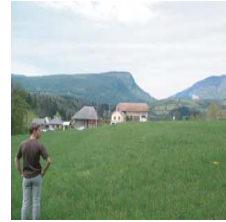
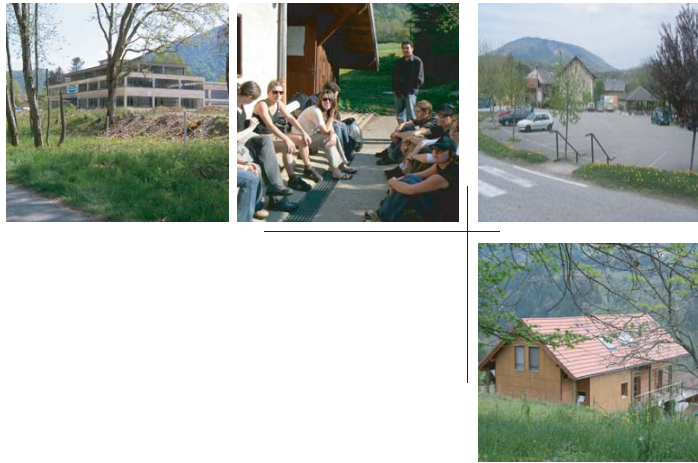


Même si le menu n'était pas local (pizzas), les montagnards n'ont pas failli à leur réputation d'accueil et de convivialité lors de ce repas autour du four à pain.

Nous tenons à remercier Marc VERDIER et ses voisins qui nous ont accueilli chez eux pour la soirée d'adieux aux Bauges. Salsa et danses d'un autre temps furent de mises dans la cuisine!!



Instants
choisis



Une mise en situation professionnelle et une aventure humaine



RETOUR SUR EXPERIENCE

Développer un projet de fin d'études

Dans le cadre du master "Villes, Territoires et sociétés", les étudiants doivent présenter leur diplôme de fin d'études au terme de la 5e année.

Certains des étudiants ayant travaillé sur les Bauges l'année passée ont décidé de développer leur travail et leur réflexion sur ce territoire. Ils ont donc choisis de réaliser leur diplôme de fin d'études sur deux communes attenantes au lac d'Annecy, DOUSSARD et SAINT JORIOZ.

Ces communes offraient des problématiques intéressantes par rapport à l'urbanisation filante autour du lac.

La démarche vise à trouver des solutions pour urbaniser en conciliant la pression foncière et un paysage dont la préservation est vitale pour une région misant sur le tourisme.

Plusieurs idées sont apparues pour tenter de définir cette "ville" plus ou moins continue, qui se dorme autour d'un élément fédérateur fort, le Lac.

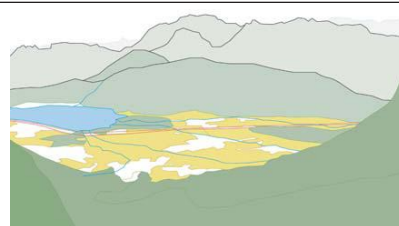
La qualité paysagère du site a fait émerger des termes tels que la "VILLE-LAC" ou "VILLE-PARC"

Annabelle FERRY, Barbora REZKOVA, Benoit DHENNIN et Nicolas LAVAUD ont donc planché sur ces 2 communes pendant plusieurs mois.

DOUSSARD
Altitude : 442 m – 1 804 m
Superficie : 20,14 km²
Population : 2 781 hab
Communauté de communes
du Pays de Faverges

SAINT JORIOZ
Altitude : 443 m – 1 657 m
Superficie : 21,12 km²
Population : 5 000 hab
Communauté de communes
de la Rive Gauche du Lac
d'Annecy

ANNECY
Altitude : 448 m – 926 m
Superficie : 13,75 km²
Population : 52 000 hab
Communauté
de
l'agglomération d'Annecy



Projet de fin d'étude_Benoit DHENNIN

1 *entre lac et montagne, un «entre-deux» à qualifier*

Entre le Semnoz et le Lac, une qualité paysagère à mettre en valeur



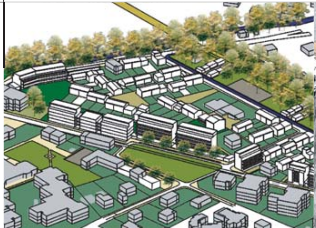
Schéma d'orientation et enjeux de projets



Grâce à son cadre paysager exceptionnel, St Jorioz est une commune très convoitée. Cependant, le prix du foncier a atteint un niveau très élevé. De nombreuses familles ne trouvent pas à se loger et la commune accueille une population très sélective. Pour que St Jorioz ne soit pas considérée comme la "banlieue" d'Annecy et afin de retrouver une vie riche et dynamique, il convient de diversifier la population en proposant des logements pour tous.

QUATRE THÉMATIQUES DE PROJET

- Déplacements et espaces publics
- Identité du centre ville
- Habiter Saint-Jorioz
- Eau et développement durable



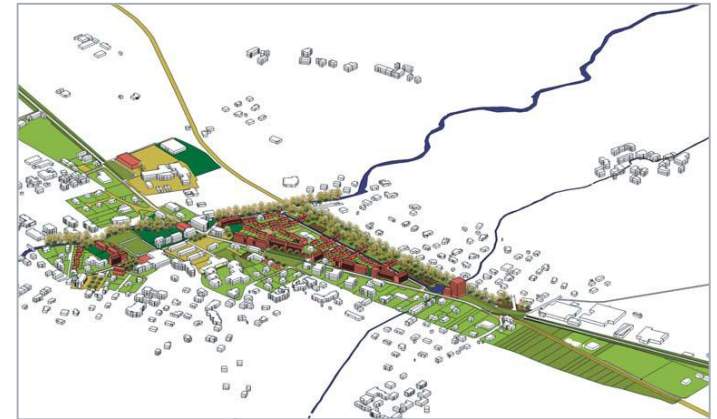
Vue du centre

- Requalifier la route départementale 1508 en créant des profils propres à chaque zone traversée
- Créer un centre ville identifiable en complément des différentes centralités existantes
- S'appuyer sur les qualités paysagères fortes pour mettre en réseau les différents espaces publics

Redonner une identité au centre ville



Urbanisation et axes principaux autour du Lac

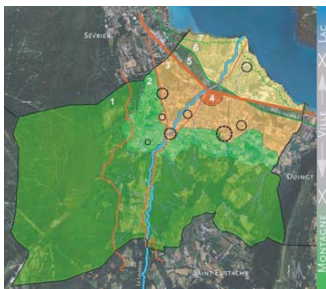


Vue d'ensemble

Projet de fin d'étude Annabelle FERRY

1 *La ville parc comme vision moderne d'un projet de territoire*

Aujourd'hui, une urbanisation sous forme de nappes, sans liens entre elles



- 1 / Montagne et hameaux anciens
- 2 / Piémonts / mitage
- 3 / Anciens hameaux / zone résidentielle / poches vertes
- 4/ Centre -ville: équipements / commerces
- 5/ Zone tampon peu urbanisée entre la RD 1508 et la piste cyclable
- 6/ Zone résidentielle / Artisanale et industrielle / Espaces de loisirs / espaces agricoles
- 7 / Rives du lac et protection des 100 mètres issue de la loi littoral

Un réseau de parc pour une urbanisation maîtrisée dans le temps



Une « ville – parc » fédératrice et créatrice d'identité en renouvellent les zones déjà d'identité en renouvellent les zones déjà urbanisées à fort potentiels et en intégrant les poches vertes ponctuellement les poches vertes ponctuellement urbanisées dans cette logique urbanisées dans cette logique.

Croquis d'ambiance

Les ambitions d'une ville parc

Enjeux de projet :

Un réseau d'espaces publics structuré

Des limites, des transitions entre espaces de lisière et bâti et des liaisons pour maîtriser l'urbanisation

Un équilibre entre nature, habitat équipements

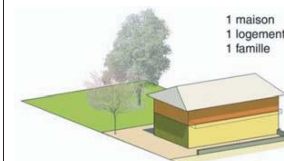
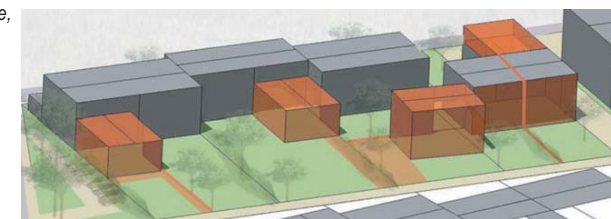
Une urbanisation de qualité et un développement encadré du global au détail

Retrouver des liens entre le lac et la montagne

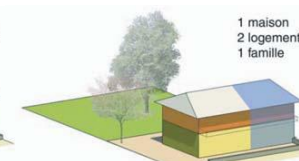


Un parcellaire évolutif et des densifications possibles

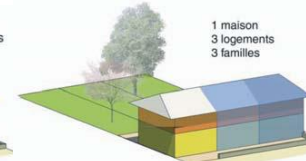
- Une implantation en limite de parcelle, alignée sur la rue avec un retrait de quelques mètres
- La gestion de la mitoyenneté par l'implantation sur la parcelle et de dispositifs
- Des entrées privatives pour les logements intermédiaires
- Une espace extérieur pour chacun



1 maison
1 logement
1 famille



1 maison
2 logements
1 famille



1 maison
3 logements
3 familles

Réflexion sur les typologies

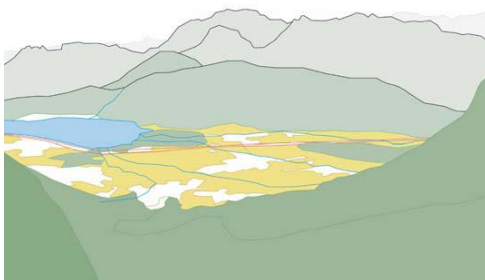
Projet de fin d'étude_Nicolas LAVAUD

3 Aménager la VILLE dans une campagne DURABLE_DOUSSARD

- Peut-on envisager un développement futur extensif, au risque de banaliser les qualités paysagères et naturelles?



- Une structure communale de hameaux hiérarchisés par des exploitations agricoles encore très présentes.



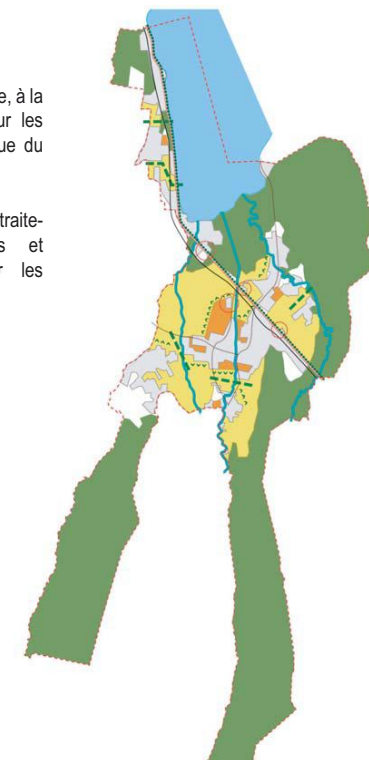
- Une extension urbaine compacte



Inventer une modernité urbaine, à la campagne, en s'appuyant sur les trames paysagère et historique du territoire.

Des espaces publics aux traitements sobres, végétalisés et facilitant l'appropriation par les habitants.

- Pour une appropriation par l'habitant



Imaginer et aménager des extensions urbaines compactes pour préserver les terres agricoles et naturelles.

Construire avec la nature et le paysage de qualité, omniprésents.

Croquis d'ambiance



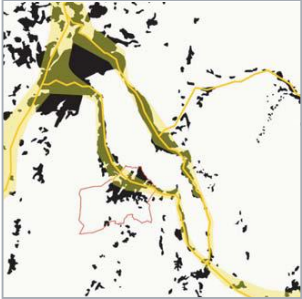
La lisière avec les terres agricoles, un plateau paysager constitué d'espaces publics qualitatifs, complété de courées intimes végétalisées.

Croquis d'ambiance

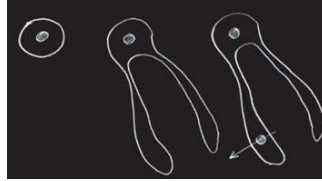
Projet de fin d'étude_Barbora REZKOVA

1 «Patchwork» - urbanisme de pièces

Urbanisation et axes principaux autour du Lac



La ville d'Annecy envahit le pourtour du lac, et sous son influence les communes du lac ont tendance à prendre un rôle de périphérie, donc à perdre leur identité.



Ainsi, pour conserver son autonomie et sa vie propre Saint Jorioz doit conforter sa centralité en s'appuyant sur la structure initiale des hameaux et en sacrifiant une part de sa ruralité. Il faut redynamiser l'axe lac montagne et le reconstruire à partir des espaces ouverts.

Projet de remailage de l'axe lac/montagne



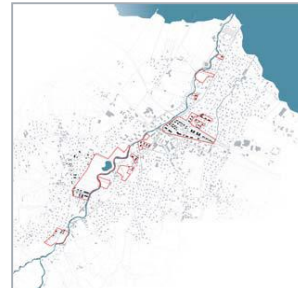
Croquis d'ambiance

- Construire les pleins par les vides
- Valoriser par des micro-projets les espaces ouverts, qui sont aujourd'hui considérés comme des réserves foncières
- Intégrer dans une cohérence d'ensemble ces micro-projets en remaillant les espaces ouverts/publics

Travailler des espaces dans l'épaisseur du Laudon



Urbaniser et densifier des sites clés, qualifier les espaces au lieu de les remplir



Croquis d'ambiance

- Rattacher le centre au le reste de la commune par le remailage des cheminements et de la voirie
- Urbaniser ponctuellement dans les poches pour préserver les grands espaces ouverts
- Contrôler et limiter l'étalement par la densification des espaces urbanisés existants

Le retour sur expérience

Marc Verdier

15 étudiants du cycle Master de l'Ecole d'Architecture de NANCY se sont intéressés au développement urbain et la valorisation des paysages de la ville de St Jorioz dans le cadre d'un partenariat engagé depuis 2005 avec le PNR du Massif des Bauges.

Les étudiants du Master ont eu comme « mission » première d'acquiescer les méthodes et démarches capables de les aider à travailler demain auprès des élus pour les aider à proposer des formes urbaines à la fois adaptées aux besoins et attentes des populations, respectueux de l'histoire et de la valeur des paysages et d'expérimenter des modes d'action qui soient inscrits dans la nécessaire mutation environnementale qui s'impose avec force aujourd'hui.

Arriver à St Jorioz, découvrir la somptuosité d'un site qui allie montagne et lac dans des échelles de perception et d'usage d'une ampleur rare, arpenter le territoire en vélo, en bateau, à pied plutôt qu'en voiture, réfléchir aux liens qui existent – ou pas – entre la commune et le lac, la commune et la montagne... sont autant d'entrées en matière qui ont plongé très rapidement le groupe d'étudiant dans une dimension de projet riche et complexe.

La compréhension du site et des enjeux auxquels est soumis le territoire a été positionnée rapidement dans une situation de débat, par l'engagement du maire et de du président de la Communauté de Communes du Laudon, par la présentation pleine de sensibilité faite par les étudiants de l'Ecole du Paysage de VERSAILLES qui ont travaillé sur les paysages du lac.

L'eau... le lac... le territoire

Le lac s'impose fortement. Beau, omniprésent dans les imaginaires, limpide, fascinant, prétexte à toutes les pressions, les excès, mais sans aucun doute moteur de projet et d'ambition exceptionnel depuis 50 ans pour la commune, pour l'ensemble des communes, pour les hommes qui vivent et se battent ici depuis longtemps pour préserver et valoriser le lac.

Le lac est à la fois la chance de ce territoire et son talon d'Achille... il a provoqué la mutation incroyable de ce territoire rural, passé en quelques décennies d'une terre de paysans montagnards à une ville-territoire qui s'est glissée dans une grande partie de l'espace disponible entre l'eau et les pentes des bauges ou des Aravis.

Les étudiants prennent ce paysage pour ce qu'il est. Ils n'ont pas cet attachement à une vision un peu nostalgique, inévitable quand on est « d'ici ». Le lac est une composante majeure du paysage qui cache et fait finalement supporter (jusqu'à quand ?) les questions urbaines qui se posent ici comme dans de nombreuses agglomérations.

L'étude sur les paysages de l'école de VERSAILLES et les discussions avec les élus, avec les enseignants amènent les étudiants à très vite considérer que l'avenir du lac et de sa valeur d'exception est sans doute liée à une vision globale de l'avenir de l'ensemble de la grande agglomération « lac » qui va d'ANNECY – le Pâquier, merveilleuse « scène » du théâtre paysager formé par l'écrin des montagnes – jusqu'au bout du lac – Doussard et ses espaces préservés – en rassemblant dans une seule logique de rives et de paysage l'ensemble des pièces urbaines, villageoises, paysagères et agricoles, patrimoniales... qui composent un « motif » emblématique et reconnu au niveau de l'ensemble de l'arc alpin comme exceptionnel.

Le classement du lac au patrimoine mondial de l'UNESCO nous semble alors prendre tout son sens, dans la « nomenclature » patrimoine culturel, à partir de cette vision d'un lac préservé et dont l'eau est une valeur de rassemblement et de fierté pour toute une population, et qui détermine un avenir commun, concerté et complémentaire à l'échelle de tout le territoire « sous influence ».

L'avenir du lac n'est plus dans la reconquête de la qualité de son eau – cet objectif là, incroyablement ambitieux lorsqu'il a été déterminé il y a 50 ans cette année – est atteint.

L'avenir du lac est aujourd'hui lié à la formalisation d'une nouvelle ambition contemporaine et de longue haleine qui s'intéresse au paysage habité de ses rives : passer d'une logique de développement péri-urbaine que ce territoire a subi dans des formes spécifiques mais bien connues (zones d'activités de faible qualité, routes envahies par une circulation intenable, giratoires banalisants, mitage paysager par de l'habitat diffus et élitiste, confiscation des vues et du paysage, recul des activités agricoles...) à un projet de ville-territoire fondé sur un développement raisonné qui acte d'une ville-paysage écrivain autour de la valeur lac.

C'est dans cet esprit que les étudiants se sont saisis à la fois de la commande de leur enseignant (un travail de composition urbaine à St Jorioz) et des ouvertures apportées par M. PAQUETET, maire de St Jorioz, très engagé dans le classement UNESCO.

Le travail d'urbanisme se joue bien dans une vision globale et à long terme de l'avenir des paysages du lac et dans sa déclinaison très pragmatique par projets situés, commune par commune, site par site.

Les trois mois qu'on duré l'atelier et les délais inévitables de jury, de restitution, de valorisation du travail rendent encore peu lisible cette approche, mais nous sommes (l'équipe de l'atelier) aujourd'hui convaincus qu'il y a un enjeu d'invention d'un paysage contemporain de qualité à décliner dans cette ville-lac, passant par :

- la densification des espaces déjà urbanisés permettant un développement équilibré au niveau social et garant d'une possibilité de transport collectif alternatif au tout voiture
- une démocratisation et une recomposition adaptée aux valeurs et aux identités de l'archipel urbain qui ceinture le lac,
- une refonte des logiques de desserte et de transports qui transfère les investissements d'un autre siècle lié à la voiture (un tunnel, des giratoires ...) vers des modes durables et accessibles au plus grand nombre,
- une complicité affirmée et renforcée des activités agricoles et de la ville... un paysage à inventer et à habiter !

Les projets des étudiants illustrent, parfois avec encore quelque maladresse et confusion cette vision de l'avenir de ce territoire. Il reste à engager ici un travail culturel autour du projet de ville-lac, rassemblant élus et habitants, historiens, géographes, architectes, paysagistes, agriculteurs, techniciens...

L'atelier de l'école d'architecture de NANCY, s'il a contribué à permettre de réfléchir à une alternative du développement « au fil de l'eau » que ce site subi depuis 30 ans, aura sans doute, très modestement servi ce territoire.

Il aura dans tous les cas permis aux étudiants de découvrir un site d'exception, porté par des hommes engagés et passionnés.

Le retour sur expérience

Pour tous les étudiants de cette promotion, cet atelier urbain dans les Bauges restera une expérience professionnelle et humaine marquante. Nous avons saisi cette chance qui nous était offerte de travailler à une échelle que nous ne connaissions pas, le métier d'urbaniste auquel nous aspirons dépasse en effet le simple dessin de grandes villes. Il nous faut être prêt à affronter des situations différentes, savoir travailler sur la mégalopole, sur le territoire ou sur le plus petit hameau

Nous avons également beaucoup appréciés l'aventure humaine. Sous la houlette de Marc VERDIER, nous avons découvert un territoire de grande qualité qui nous a totalement dépayés de notre plat pays nancéien. Nous tenons à remercier les Baujus pour leur accueil et pour leur passion de leur territoire qu'ils nous ont transmis.

Nous nous souviendrons particulièrement de notre nuit au refuge, riche en émotion, de nos rencontres et de la présentation au parc, qui fut un moment d'échange privilégié avec les acteurs du territoire.

Les étudiants de l'atelier 2006 2007

Lors de la première montée, le massif des Bauges raconte simplement la grande beauté de ses paysages. Un récit prenant qui renvoie facilement l'image d'un cadre idyllique préservé, d'un Parc Naturel en quelque sorte. Mais dès que le fromage et le vin délient les langues, la réalité urbaine ressurgit, en terme de pression foncière, racontant cette fois la difficulté des acteurs à se loger ainsi que celle d'une agriculture et de villages de montagne confrontés à la poussée des lotissements.

La qualité de la réflexion engagée par les élus au sein d'une institution mobilisée constituait le point de départ idéal d'un atelier de projet, relayant la richesse des lieux par des témoignages remarquables. Comment alors accompagner un travail d'analyse et de projet sans redoubler ces paroles de terrain engagées et souvent novatrices ? Avec MV (un dur à cuir, le Cimenteret entre les dents) nous avons pris le parti de mettre en place une série de conférences susceptibles d'élargir cette approche.

Au cours de ces deux dernières années, nous avons fait appel à des chercheurs, des professionnels et des élus, des paysagistes des ingénieurs et des architectes, travaillant sur le territoire, à l'échelle d'une aire métropolitaine (René Borruet), d'un massif montagneux (Benoit Bonnefoi) ou d'une communauté de commune (Jean-Jacques Daillot), autour du thème du paysage (Didier Bouillon), de l'agriculture (Régis Ambroise), de la forêt (Peter Breman) ou des infrastructures (Alain Mazas), ainsi que sur des questions réglementaires (Touitou). Que tous soient ici remerciés de leur participation militante.

Les regards portés sur les grandes agglomérations voisines, de Chambéry et, pour cette année, du lac d'Annecy, nous ont confirmé la nécessité d'aborder le fait urbain dans sa réalité territoriale. Une dimension que nous essayons d'introduire depuis quelque temps déjà dans nos cours d'histoire urbaine, en accompagnement du travail de projet proprement dit, et que nous nous proposons d'approfondir dans les années à venir.

Vincent Bradel

Nancy, le 4 octobre 2007

Le retour sur expérience

Références bibliographiques :

SCOT Montpellier Agglo.

Les campagnes urbaines, par Pierre Donadieu et Gérard Dalla

Société rurale, par Denis Fressoza

Agrandir le Bourg, par le CAUE 47

Urbanité, ruralité, POIESIS Architecture, n°6

"Urbain / Rural " Dossier Urbanisme n°338 sept/oct 2004

La Suisse - Portrait urbain oeuvre colégiale : Roger DIENER, Jacques HERZOG,
Pierre de MEURON

L'ENSA de Nancy, les enseignants et les étudiants tiennent à remercier pour leur coopération, leur accueil, leurs conseils :

- M André GUERRAZ, président du PNR du Massif des Bauges
- L'ensemble de l'équipe technique du Parc et plus particulièrement Simon PAILLET, architecte urbaniste du parc.
- M Anne GAGNEUR, maire de LESCHERAINES
- M Georges PAQUETET, maire de SAINT JORIOZ
- tous les élus et professionnels du massif ou du parc qui nous ont consacré du temps.
- Valérie CHAROLLAIS, consultante en communication appliquée à l'aménagement du territoire.
- Les producteurs de vins et de fromages savoureux qui ont agrémentés ce voyage gustativement.
- Mme, du gîte de la Biolette, les gardiennes du refuge ... et Mme, du gîte de Jarsy